



HABITAT - SOCIÉTÉ

Décembre 2025

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION ET CARACTÉRISTIQUES DES CANDIDATS À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

ANALYSE DES DONNÉES DE PARCOURSUP 2024



www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

Évolution de l'offre de formation et caractéristiques des candidats à la poursuite d'études supérieures

ANALYSE DES DONNÉES DE PARCOURSUP 2024

Décembre 2025

L'INSTITUT PARIS REGION

Campus Pleyad – Pleyad 4
66-68 rue Pleyel
93200 Saint-Denis
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Nicolas Bauquet

Département Habitat et société : Leo Fauconnet, directeur de département

Étude réalisée par Séverine Albe-Tersiguel

Avec la collaboration de Corinne de Berny et Stéphanie Lesellier

Cartographie réalisée par Séverine Albe-Tersiguel

N° d'ordonnancement : 2.20.008

Crédit photo de couverture : iStock/mirsad sarajilic

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :

Albe-Tersiguel Séverine / Évolution de l'offre de formation et caractéristiques des candidats à la poursuite d'études supérieures – Analyse des données de Parcoursup 2024 / L'Institut Paris Region / 2025

Sommaire

Sommaire	1
Introduction.....	3
1 - Après une forte augmentation entre 2019 et 2021, l'offre de formation se stabilise .	4
1.1 - L'offre de formation stagne mais pas la demande.....	6
1.2 - Une offre de formation dominée par les licences	8
2 - Une approche géographique de l'offre et de la demande sociale	11
2.1 - Une région bien dotée au centre de l'agglomération, mais avec une offre peu diversifiée aux franges.....	11
2.2 - Une partie des bassins d'emploi et de formation peine à accueillir tous les bacheliers	12
3 - Qui sont les candidats et les admis pour la session 2024 de Parcoursup ?.....	15
3.1 - Des métiers du soin toujours très féminisés	15
3.2 - Trois quarts des admis en 2024 ont obtenu leur baccalauréat la même année.....	16
3.3 - Près de la moitié des néobacheliers admis ont obtenu leur baccalauréat dans la même académie	17
3.4 - Les souhaits des néobacheliers technologiques et professionnels encouragés par la mise en place de quotas	19
3.5 - Trois quarts des vœux des bacheliers de l'année sont émis par des détenteurs d'un baccalauréat général.....	20
3.6 - Un lien déterminant pour l'orientation entre le statut de boursier et le baccalauréat préparé	20
Conclusion	22
Annexes.....	23

Introduction

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France. Créeée par la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE), Parcoursup remplace le dispositif Admission Post-Bac (APB), mettant fin au tirage au sort et enregistrant les vœux motivés mais non hiérarchisés des candidats, qui doivent accepter ou décliner les propositions au fur et à mesure qu'elles leur sont faites.

Créer son dossier et émettre des vœux sur cette plateforme constituent une étape incontournable pour les lycéens, les étudiants en recherche d'une réorientation ou les personnes qui souhaitent reprendre des études en première année de l'enseignement supérieur.

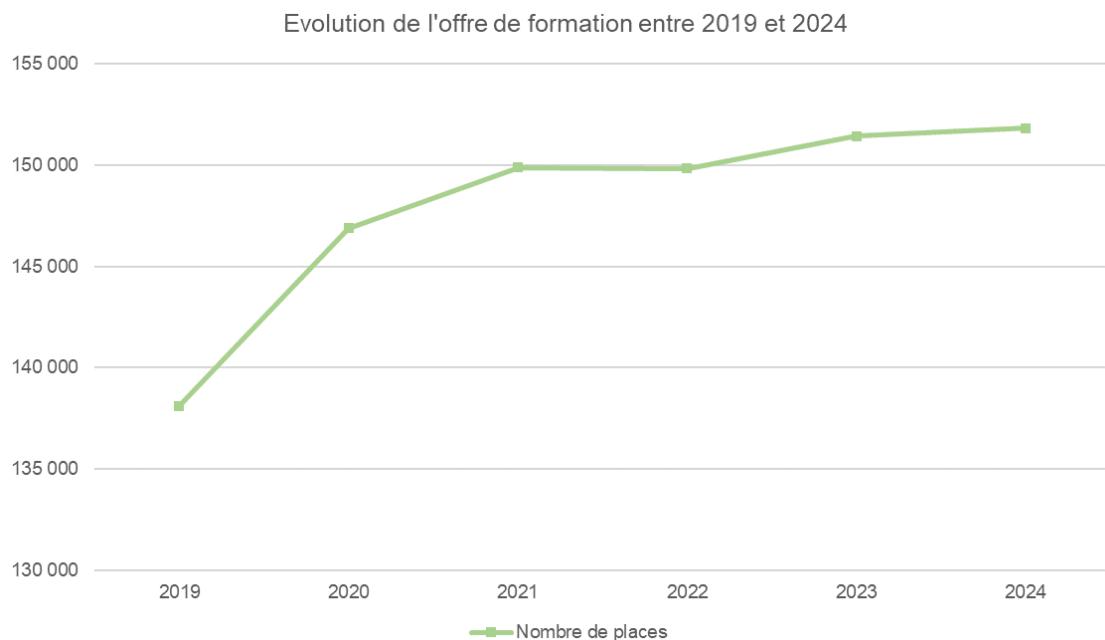
Les données relatives aux vœux émis par les futurs étudiants sur la plateforme Parcoursup sont mises à disposition en open data par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, hors formations proposées en apprentissage. Les vœux sont identifiés par un croisement entre les formations auxquelles peuvent postuler les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur qui les dispensent.

Grâce à ces données, il est possible d'observer l'offre à l'entrée dans l'enseignement supérieur, la répartition géographique, le profil des futurs étudiants et leur accès effectif aux formations proposées. Le présent rapport rappelle les grandes tendances d'évolution de l'offre et de la demande de formations enregistrées par Parcoursup en Île-de-France depuis la création du dispositif. Il dresse le bilan de la campagne 2024, dont les données ont été publiées en janvier 2025, en mettant en avant les caractéristiques sociologiques et sociales des candidats en lien avec les formations demandées et obtenues. Il offre également une approche territorialisée à l'échelle des différents bassins qui constituent l'Île-de-France. Les résultats issus du traitement des données sont synthétisés dans une série de planches d'infographies.

1 - Après une forte augmentation entre 2019 et 2021, l'offre de formation se stabilise

L'offre de formation sur Parcoursup est en constante augmentation depuis 2019, mais à des rythmes très différents selon les périodes¹.

Les premières années, l'offre a beaucoup augmenté, notamment en raison de l'intégration de formations à la plateforme. Depuis 2021, la diversité des filières présentes sur Parcoursup est stabilisée.



Entre 2019 et 2020, le nombre de places augmente considérablement (près de 8 800 places supplémentaires), avec l'intégration de nouvelles formations sanitaires à la plateforme, mais également les instituts de sciences politiques, des écoles supérieures d'art, de cuisine, ou des formations baccalauréat + 3. Parallèlement aux nouvelles formations proposées sur la plateforme, le nombre de places offertes augmente également dans certaines filières, telles que la formation au diplôme d'état (DE) d'infirmier ou les écoles de commerce et de management.

Entre 2020 et 2021, de nouvelles formations apparaissent encore sur Parcoursup. On compte les écoles vétérinaires et certaines licences professionnelles, mais elles ne représentent pas beaucoup de places. L'augmentation de l'offre tient surtout à l'augmentation du nombre de places dans les écoles de commerce et de management (même si l'évolution est moindre qu'entre 2019 et 2020), à l'augmentation de l'offre dans les écoles d'ingénieur et dans une moindre mesure, à l'ouverture de places dans les formations au DE d'infirmier.

Entre 2021 et 2022, l'offre stagne. Cette stabilité globale masque une augmentation du nombre de places dans les formations sanitaires (dont les instituts de formations en soins infirmiers (IFSI) à nouveau), dans les licences en droit, économie et gestion, dans les écoles d'art et une diminution importante du nombre de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL). Cette dernière diminution est artificielle et n'apparaît que dans le traitement des données en open data pour 2022². En effet, 2023 voit revenir la capacité d'accueil en FCIL quasiment au niveau de 2021.

À la rentrée 2021 les BUT (bachelors universitaires de technologie), préparés en 3 ans, remplacent les DUT (diplômes universitaires de technologie), préparés en 2 ans. Les étudiants en deuxième année de DUT en 2020/2021 ont donc été les derniers à préparer ce diplôme en deux ans.

¹ Les tableaux des chiffres-clés par grandes filières se trouvent en annexe.

² Des candidats peuvent être acceptés dans en FCIL sans avoir postulé au début de la procédure grâce à la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES). Ces effectifs en FCIL sont intégrés dans les données en open data pour l'année 2023 mais pas pour 2022.

Entre 2022 et 2023, l'offre de formation sur Parcoursup augmente à nouveau, légèrement. Elle se traduit principalement par un accroissement du nombre de places en STS services (220 places), dans les écoles de commerce et de management (250 places) et dans les écoles d'ingénieur (près de 400 places) ; et dans une moindre mesure, dans les écoles d'art, les cycles pluridisciplinaires d'enseignement supérieur et les licences professionnelles (une centaine de places dans chaque cas).

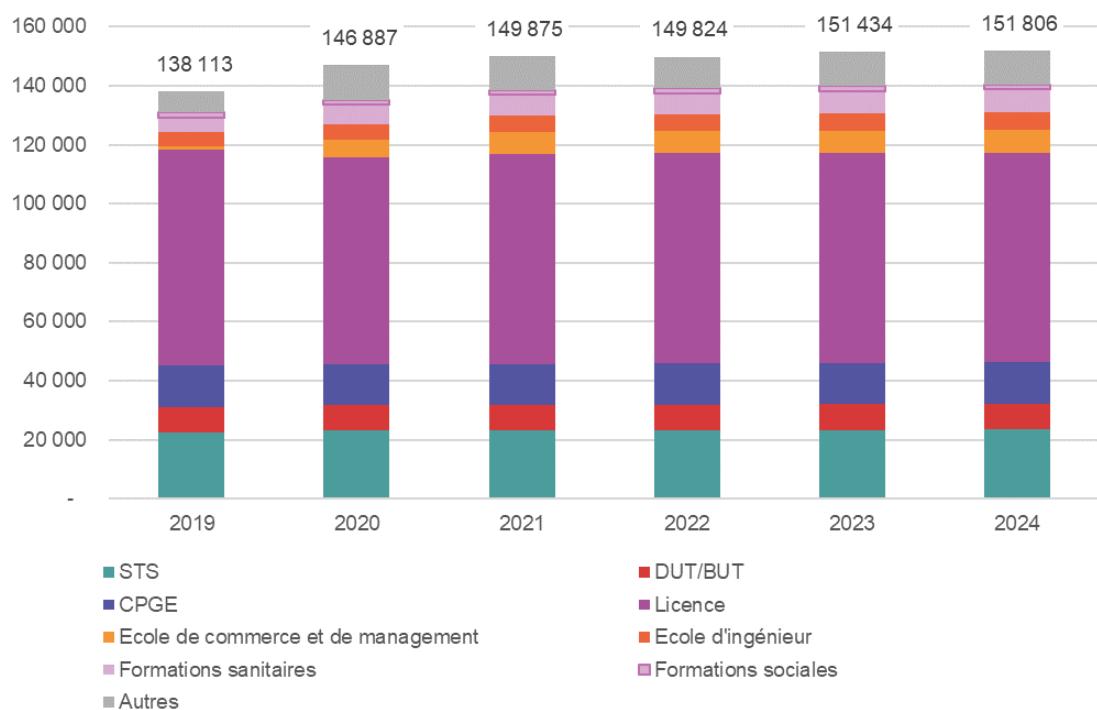
Entre 2023 et 2024, l'offre de formation reste stable (+0,2%) dans l'ensemble. Quelques évolutions se distinguent cependant : parmi les formations en école de commerce, le nombre de places dans les formations bac+5 diminue (-260), tandis qu'il augmente pour les formations bac+3 (+252) et bac+4 (+165). Toutefois, cela modifie à la marge seulement la répartition entre les différentes formations, les bachelors (bac+3) représentant 38% de l'ensemble des formations en école de commerce en 2024 contre 36% en 2023.

Les écoles d'ingénieurs connaissent la même tendance : la capacité d'accueil de celles-ci s'accroît légèrement (+258 places) et cela concerne surtout les bachelors (+211).

La capacité d'accueil de l'école Ferrandi, pour les formations en cuisine, augmente d'un tiers, avec 58 places supplémentaires. L'école vétérinaire de Maisons-Alfort voit le nombre de places de formation s'accroître de 27% avec 15 places de plus.

Comme cela a été exprimé précédemment, l'augmentation de l'offre sur Parcoursup tient à la fois à l'intégration de nouvelles formations sur la plateforme, mais également à l'augmentation de l'offre de certaines filières.

Evolution de l'offre de formation pour les principales filières



Le graphique ci-dessus indique que le nombre de places (hors apprentissage) en STS (sections de technicien supérieur, qui préparent à un BTS, brevet de technicien supérieur) est stable pendant toute la période observée, de même que la capacité d'accueil des DUT/BUT et des CPGE. Les licences représentent à peu près la moitié de l'offre de formation de la plateforme, 53% en 2019 et 47% en 2023. Le nombre de places en licence diminue dans la période et, avec l'apparition de nouvelles formations, la part relative des licences diminue.

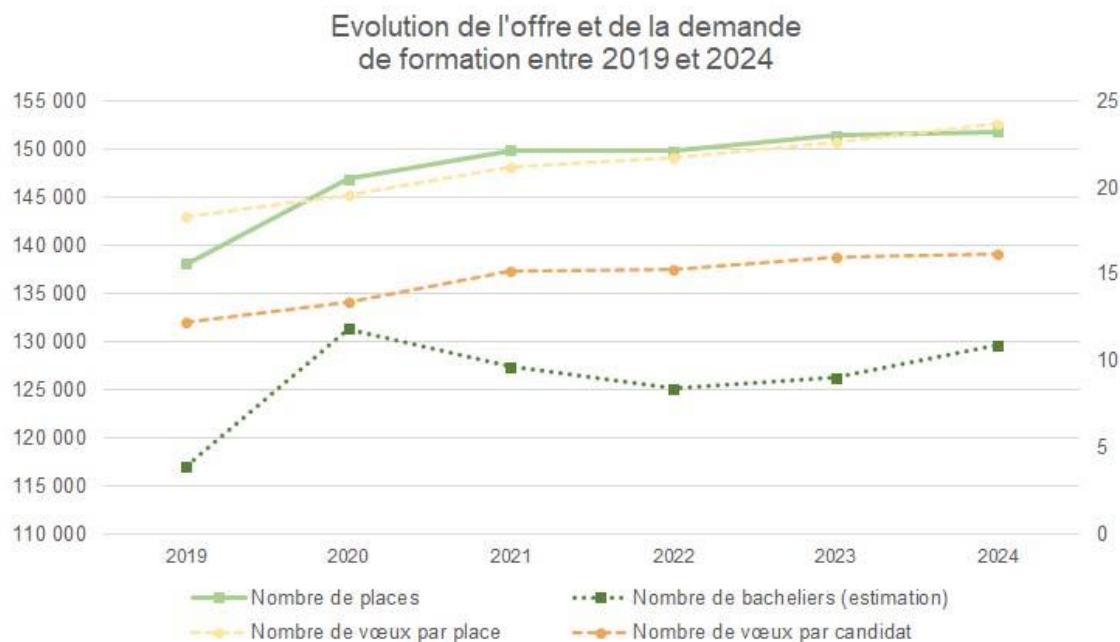
Dans le même temps, les formations sanitaires proposent davantage de places (notamment la préparation du DE d'infirmière) et la présence des formations des écoles de commerce sur la plateforme est multipliée par presque 7. Les écoles d'ingénieurs ont également une offre accrue, mais dans une bien moindre mesure.

On peut observer également une augmentation du nombre de places de la catégorie « Autre » : en effet, entre 2019 et 2021. Il s'agit là principalement de l'arrivée de nouvelles formations, telles que des

écoles d'art, les formations des IEP, des bachelors (autres que ceux proposés par les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur), des formations supérieures en cuisine puis les formations vétérinaires et quelques licences professionnelles. Ces deux dernières catégories représentent toutefois peu de places.

1.1 - L'offre de formation stagne mais pas la demande

La courbe vert clair sur le graphique représente l'évolution du nombre de places de formation depuis 2019, décrite dans le chapitre précédent.



La courbe vert foncé en pointillés représente l'évolution du nombre de bacheliers³. Après le pic de 2020 où les bacheliers sont particulièrement nombreux en raison des conditions de passage du diplôme liées au covid-19, la population des diplômés du baccalauréat se stabilise, à un niveau bien supérieur à celui de 2019 (9 200 bacheliers de plus).

Outre la période du Covid-19, la réforme du baccalauréat à partir de la rentrée 2019-2020 avec une forte part de contrôle continu, contribue peut-être à expliquer l'augmentation du nombre de bacheliers. L'estimation du nombre de bacheliers augmente à nouveau à partir de 2022, comme le font les naissances 18 ans auparavant.

La courbe en tirets jaune représente l'augmentation, régulière, du nombre de vœux par place.

Cette augmentation peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de bacheliers, notamment en 2020 et 2021. Mais aujourd'hui la croissance du nombre de bacheliers est moins forte.

Une autre explication réside dans la meilleure identification de la plateforme par les instituts de formation, ce qui a permis d'intégrer de nouvelles formations, et a amené les étudiants à formuler davantage de vœux. On a vu que l'offre de formation s'est stabilisée également.

Une troisième explication identifiée est la suivante : la difficulté d'être admis dans la filière de son choix amène les étudiants à élargir le champ et le nombre de leurs vœux afin d'augmenter leurs chances de trouver une formation. Cela est confirmé par la courbe en tirets orange, représentant le nombre moyen de vœux par candidat⁴.

3 L'estimation du nombre de bacheliers a été réalisée par l'Institut Paris Region à partir des indicateurs de valeur ajoutée des lycées, disponibles en open data sur le site education.gouv.fr.

4 Le nombre moyen de vœux par candidat est disponible dans le bilan académique de l'année n publié en juin de l'année n+1, par le système d'information et des études statistiques (SIES) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'évolution représentée dans le graphique est celle du nombre moyen de vœux des candidats ayant obtenu leur baccalauréat au sein de la région Île-de-France. Il est supérieur à celui de l'ensemble des candidats pour les formations franciliennes.

Une part croissante des formations privées sur Parcoursup

Le nombre d'établissements privés proposant des formations sur Parcoursup a considérablement augmenté depuis 2019, avec une évolution de + 55% du nombre de formations dispensées par un établissement privé et une augmentation de 63% des places dans ces établissements.

En 2024, le secteur privé représente 19% des places de formation en Île-de-France, hors apprentissage.

Les données en opendata disponibles ne fournissent pas d'information sur l'offre de formation en apprentissage sur Parcoursup. Or elle est considérable, dans les filières telles que les STS, les IUT, les écoles de commerce notamment et est dispensée par des établissements aux statuts divers, outre l'enseignement public. Il est difficile pour les candidats de s'y retrouver, d'arriver à jauger la qualité de l'enseignement proposé ; c'est pourquoi le ministère de l'Enseignement supérieur a proposé en mai 2025 une labellisation de l'État pour donner des gages de qualité aux formations privées et faire face aux dérives constatées dans le secteur.

Ce nouveau système de labellisation va comprendre deux niveaux. Le premier niveau comprendra les universités et établissements privés à but non lucratif et répondant à des critères "de mixité sociale et d'adossement de leurs formations à la recherche", ainsi que les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG). Des écoles de commerce relevant des chambres de commerce auront vocation à en faire partie, si elles se soumettent aux conditions d'agrément. Ce premier cercle a vocation à recevoir des financements de l'État contre le respect d'un cahier des charges.

Un second degré de labellisation comprendra les établissements privés dits "agréés" qui ne répondent pas aux mêmes critères stricts, mais qui dispensent une formation dont la qualité aura été certifiée par l'État. Les établissements qui n'auront pas reçu d'agrément dans le cadre de ce nouveau dispositif n'y seront plus présents, à terme. Une période de transition est prévue jusqu'en 2027.

1.2 - Une offre de formation dominée par les licences

Les licences, en violet et vert ci-dessous, sont les formations proposant le plus de places, soit 47% de l'ensemble de l'offre sur Parcoursup.

Depuis 2020, la PACES, première année commune aux études de santé a été remplacée par les PASS et L.as : le PASS (Parcours d'accès spécifique santé) est une première année universitaire comprenant une majeure constituée d'enseignements en santé et une mineure généraliste (droit, biologie, économie, mathématiques, etc.) tandis que la L.as (Licence avec une option « accès santé ») est une licence généraliste avec une mineure santé.

Les STS représentent 16% de l'offre de formation. Elles sont dominées par les STS services qui concentrent trois quarts des places en STS. Les STS production ont perdu près de 500 places depuis 2019 tandis que les STS services en ont gagné plus de 1 500.

Répartition de l'offre de formation par grande filière sur la plateforme Parcoursup en 2024



Les CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) représentent 9% de l'offre ; les prépas scientifiques sont majoritaires (55%), les CPGE littéraires sont les moins nombreuses (19%).

Les formations sanitaires et sociales sont dominées par les formations sanitaires et particulièrement la préparation du diplôme d'état d'infirmier au sein des IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers) : les places en IFSI représentent près de 80% des formations sanitaires.

Le nombre de places proposé pour les études en soins infirmiers a considérablement augmenté depuis 2019 : + 1 070 places, surtout entre 2019 et 2021.

Les DUT (Diplômes universitaires de technologie) sont devenus des BUT (bachelors universitaires de technologie) et se préparent en 3 ans depuis la rentrée 2021. Ils représentent 6% de l'offre sur Parcoursup et celle-ci est stable depuis 2019.

Les écoles de commerce et de management représentent 5% des places en 2024. Le nombre de places a considérablement augmenté depuis 2019 (+ 6 000 places) avec l'intégration de nouvelles écoles, principalement en 2020 et 2021.

Les écoles d'ingénieurs étaient déjà présentes en 2019 avec 4 600 places mais l'offre a également augmenté en 2019 et 2021 et on compte 6 300 places en 1ère année en 2024.

Les formations non sélectives proposées en Île-de-France à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Le portail Parcoursup distingue les formations sélectives des autres formations. Une formation d'enseignement supérieur est dite sélective si les candidats sont sélectionnés en fonction de leur dossier scolaire et peuvent se voir refuser l'admission même si la formation dispose de places vacantes.

Dans les formations sélectives, les candidats peuvent être acceptés, ou sur liste d'attente, ou refusés. Dans les formations non sélectives, ils peuvent être acceptés, parfois à la condition de suivre un parcours spécifique, ou sur liste d'attente quand la demande excède la capacité d'accueil.

Parmi les 2 612 formations proposées en Île-de-France sur la plateforme en 2024, 77 % sont des formations sélectives, représentant 60 % des capacités d'accueil. Les seules formations considérées comme non sélectives sont proposées par les universités, dont font partie les PASS et les L.ass. : on en compte 601, offrant près de 61 000 places et représentant 86 % des capacités d'accueil des universités. Parmi elles, certaines filières en tension, à l'instar de psychologie, droit, STAPS ou PASS, ne peuvent accueillir tous les candidats, par faute d'une capacité d'accueil suffisante.

Par ailleurs, à la suite de la régionalisation du secteur de recrutement des filières non sélectives en Île-de-France⁵, la hiérarchisation des universités en fonction du niveau scolaire moyen de leurs étudiants s'est accrue. Les formations parisiennes ont ainsi vu la part de néobacheliers avec une mention Bien ou Très bien passer de 22 à 40 % dans les licences non sélectives. En 2024, elle atteint 52%, 22% pour l'académie de Créteil et 30% pour celle de Versailles.

Les mobilités entre académies se sont accrues en conséquence : la part de néobacheliers issus d'une autre académie francilienne est passée de 20 à 32% entre 2018 et 2024 pour l'académie de Créteil, de 10 à 23% pour l'académie de Versailles et de 50 à 58% pour celle de Paris.

⁵ Depuis 2019, les lycéens des académies de Versailles, de Créteil et de Paris sont traités de manière égale dans toutes les universités d'Île-de-France, avec la suppression de la priorité automatique qui était jusqu'alors accordée aux étudiants originaires de chacune des académies de la région pour l'accès aux formations non sélectives de leur académie. Désormais, tous les étudiants franciliens disposent d'une priorité géographique égale pour l'accès aux formations non sélectives de la région, tout en demeurant collectivement prioritaires par rapport aux candidats originaires des autres académies.

Indicateurs de l'offre et de la demande de formation en 2024, par filière

	2024						
	Nombre de places	Nombre de vœux par place	Nombre d'admis pour 100 vœux	Part de néo-bacheliers parmi les admis (%)	Nombre d'admis pour 100 places	Part d'admis lors de la procédure complémentaire (%)	Nombre de vœux
Ensemble des formations	151 806	23,7	4,0	74,8	93,7	7,0	3 595 581
STS agricole	430	6,1	8,8	63,8	53,3	12,7	2 606
STS production	5 613	17,4	5,1	78,3	88,9	9,1	97 941
STS services	17 519	26,7	3,4	75,8	90,4	7,2	467 135
BUT production	4 587	25,2	3,9	82,9	98,2	4,3	115 712
BUT services	4 151	35,2	2,8	85,5	100,3	1,0	146 128
CPGE économique et commerciale	3 656	46,8	2,1	95,5	97,5	2,2	171 082
CPGE littéraire	2 620	25,3	3,6	94,0	91,5	3,2	66 253
CPGE scientifique	7 755	37,1	2,6	96,6	98,3	0,9	288 086
Formation secteur sanitaire	7 520	39,5	2,5	53,2	98,6	1,5	296 877
Formation secteur social	1 679	10,2	8,7	51,1	89,2	13,7	17 201
Licence Arts Lettres Langues*	19 123	8,8	10,4	55,7	92,1	21,4	169 151
Licence Droit Economie Gestion*	20 248	17,4	5,7	79,5	99,9	2,0	352 816
Licence Sciences Technologie Santé**	17 220	37,9	2,6	78,6	98,7	0,9	615 846
Licence Sciences humaines et sociales*	14 405	14,6	6,6	59,4	97,0	11,0	211 031
STAPS	2 531	20,9	4,8	85,7	99,3	0,0	52 900
PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé	4 621	70,1	1,4	92,7	98,7	0,0	323 795
L.AS - Licence Accès santé	3 659	34,1	3,0	85,0	102,6	1,2	124 635
DN MADE - Diplôme national des métiers d'art et du design + Diplôme national d'art	1 472	53,5	1,8	73,2	98,0	3,3	78 814
Ecole d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	1 143	20,5	4,9	77,5	100,7	0,0	23 380
Ecole de commerce et de management	7 558	22,6	3,2	87,9	72,3	7,7	171 180
<i>dont bachelors</i>	2 888	7,8	8,0	80,8	62,0	14,4	22 493
Formations d'ingénieurs	6 313	24,7	3,8	96,7	92,7	4,6	155 640
<i>dont bachelors</i>	944	10,0	6,9	84,6	68,8	20,5	9 441
DU - Diplôme universitaire	1 424	4,8	18,6	55,2	88,6	48,7	6 777
Sciences politiques	361	51,6	1,9	90,3	100,3	0,0	18 639
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	150	13,6	7,3	51,7	99,3	0,0	2 042
Diplôme d'établissement	275	10,2	6,8	67,5	69,5	13,1	2 802
Mise à niveau	259	13,2	6,1	65,9	80,3	7,7	3 421
Mention complémentaire/Certification de spécialisation/FCIL	1 339	5,7	11,0	74,6	62,8	14,4	7 669
Ecole supérieure d'art	1 427	5,5	10,7	54,8	58,6	6,1	7 780
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	707	27,9	3,3	84,1	91,5	5,7	19 760
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	1 198	17,8	5,7	86,5	101,0	0,0	21 333
BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	72	27,8	3,5	38,0	98,6	0,0	2 002
Année préparatoire	293	9,2	10,0	83,5	91,1	28,8	2 683
Classe préparatoire aux études supérieures	148	17,0	5,8	81,0	99,3	9,5	2 514
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	301	33,0	3,0	91,0	99,3	1,3	9 945
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	111	29,4	3,2	75,7	92,8	6,8	3 259
Formation des écoles supérieures de cuisine	232	3,5	28,3	79,4	98,3	0,0	807
Formation en ingénierie (CMI)	179	31,9	2,8	78,9	89,9	12,4	5 709
Formations des écoles nationales vétérinaires	70	61,2	1,6	100,0	100,0	0,0	4 285
Licence professionnelle	223	7,4	11,2	76,2	83,0	13,0	1 653

* Dont les Las

** Dont les PACES / PASS

2 - Une approche géographique de l'offre et de la demande sociale

2.1 - Une région bien dotée au centre de l'agglomération, mais avec une offre peu diversifiée aux franges

Le seul bassin où l'on trouve toutes les filières est Paris (EPT 1). Avec PASS, écoles de commerce et écoles d'ingénieur.

Si l'on inclut les bassins dans lesquels il y a des LAS (licences accès santé), 5 bassins ressortent comme ayant une offre également très diversifiée : Paris (EPT 1), Paris Ouest La Défense (EPT 4), Plaine Commune (EPT 6), Porte Sud du Grand Paris et Ouest 95.

Les STS et les IFSI sont les seules formations présentes dans tous les bassins. Si la formation en IFSI est homogène d'un établissement à un autre, en revanche, l'offre de STS est très variable selon les bassins et parfois limitée en termes de spécialités.

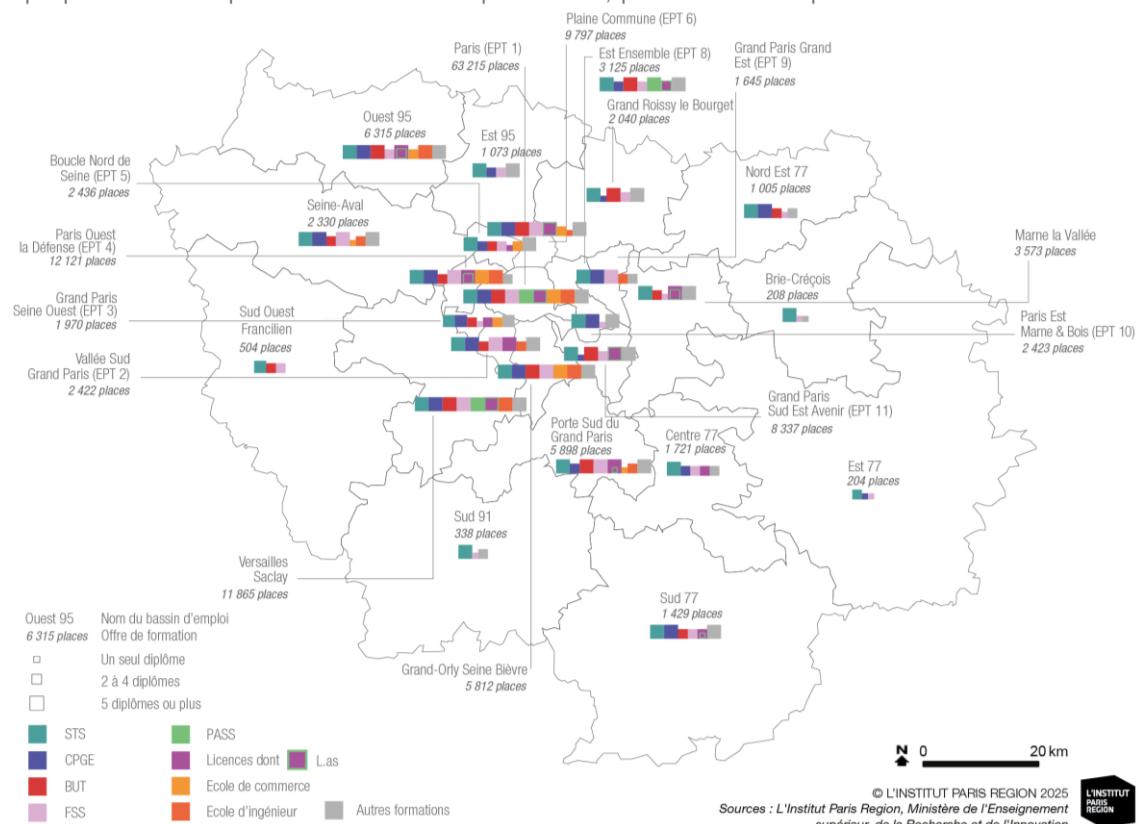
Par exemple, dans le bassin Est 77, Parcoursup recense 4 STS dans 3 établissements différents : deux spécialités de STS production (Bâtiment et Travaux publics) et deux spécialités de STS services (Management Commercial Opérationnel et Gestion de la PME).

Dans le bassin Seine Aval sont recensés 31 STS dans 15 lycées différents : 4 spécialités de STS agricole, 8 spécialités de STS production et 19 spécialités de STS services.

L'offre de formation en licence est présente dans 14 bassins sur 25. On retrouve les bassins disposant de grands sites universitaires, comme Paris mais aussi Paris Ouest La Défense avec Nanterre, Plaine commune avec Paris 8 Saint-Denis ou Grand Paris Sud Est Avenir avec l'UPEC en petite couronne, Versailles Saclay avec l'université de Paris Saclay, Ouest 95 avec CY Cergy Paris Université et l'université Gustave Eiffel dans le bassin de Marne la Vallée.

Elle est présente également dans d'autres bassins, avec une offre parfois très succincte, à l'instar de Boucle Nord de Seine (EPT 5), dans lequel une seule licence est proposée, à l'antenne de

Grandes catégories de formations proposées sur la plateforme Parcoursup en 2024, par bassin d'emploi



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025

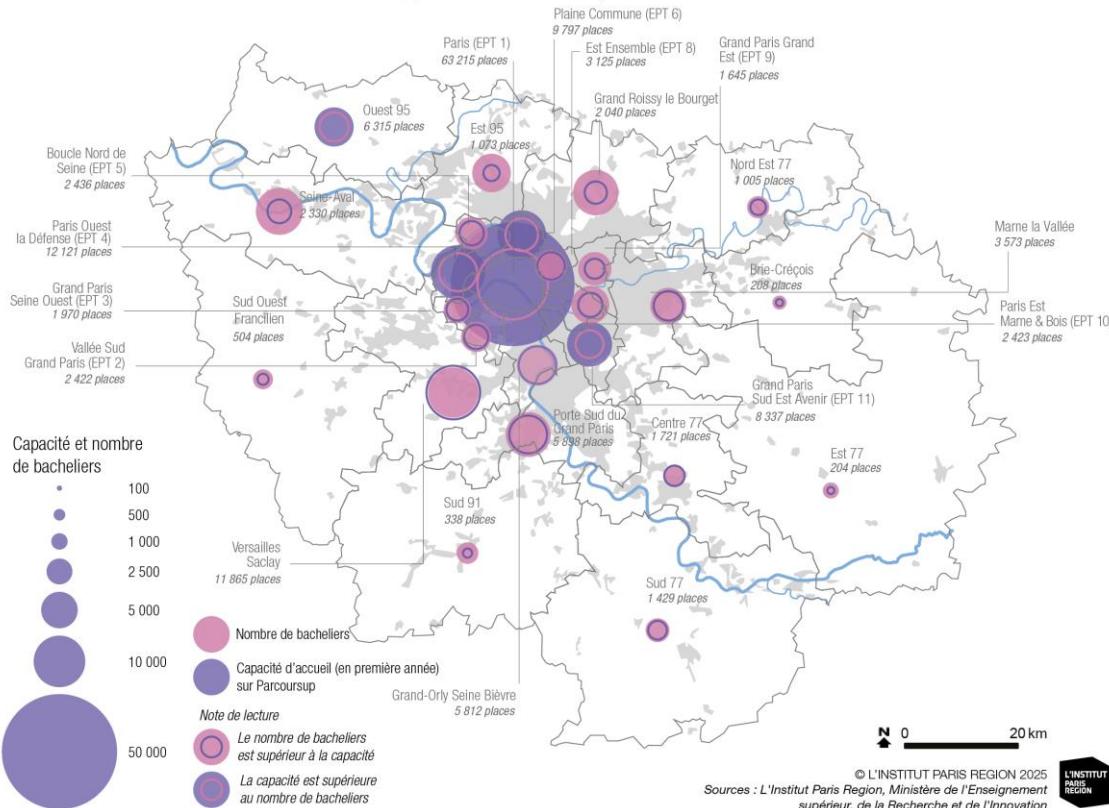
Sources : L'Institut Paris Region, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Gennevilliers de CY Cergy Paris Université ou 4 bassins qui en recensent moins de 5 : Grand Paris Seine Ouest (EPT 3), Est Ensemble (EPT 8), Centre 77 et Sud 77.

Dans l'ensemble, on peut observer que l'offre est peu nombreuse et peu diversifiée dans les bassins situés aux franges de la région, notamment dans un croissant ouest – sud – est, auquel on peut ajouter le bassin Est 95.

Capacités d'accueil sur la plateforme Parcoursup et nombre de bacheliers en 2024, par bassin d'emploi



2.2 - Une partie des bassins d'emploi et de formation peine à accueillir tous les bacheliers

Une estimation du nombre de bacheliers généraux, technologiques et professionnels a été réalisée à partir des données disponibles en open data sur la valeur ajoutée des lycées⁶.

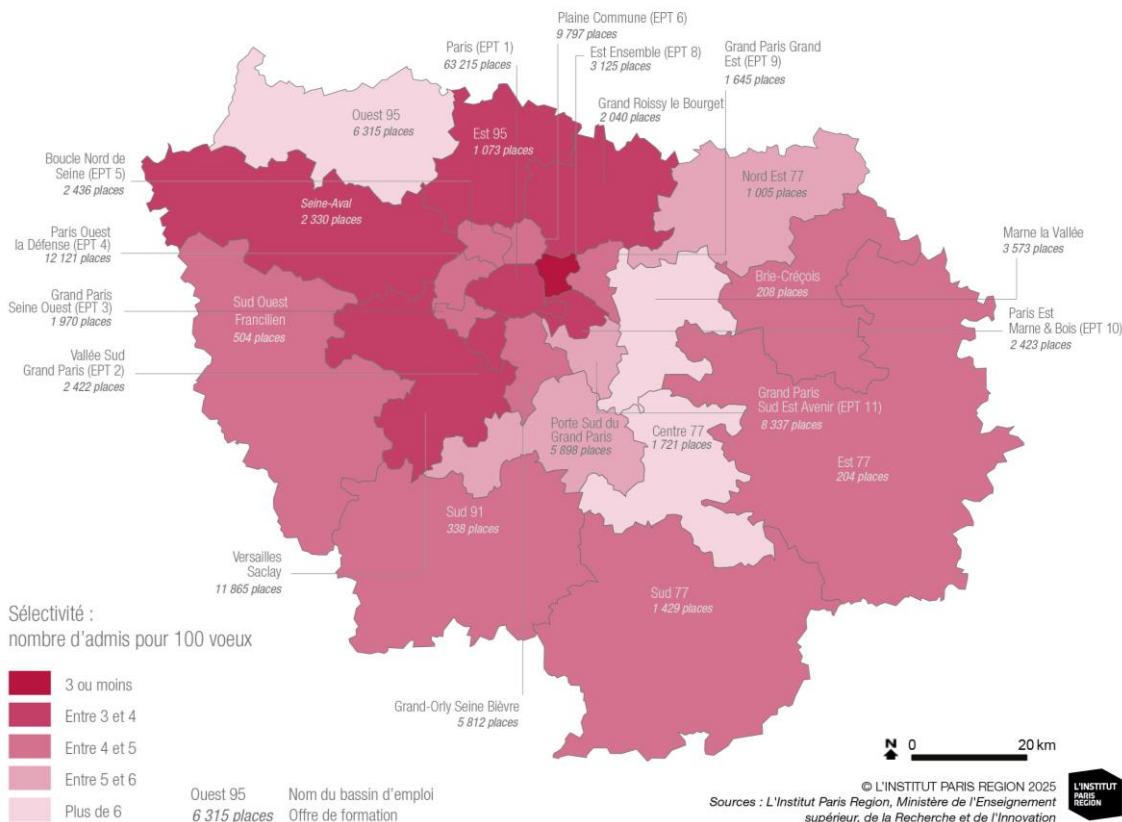
La carte ci-dessus met en avant quelques bassins proposant un nombre de places en première année bien supérieur au nombre de bacheliers. Il s'agit principalement de bassins situés en proche couronne, à l'instar de Paris (EPT 1), Grand Paris Sud Est Avenir (EPT11), Paris Ouest La Défense (EPT 4). Seul Ouest 95 est dans cette situation en grande couronne.

Mis à part Versailles Saclay, Grand Orly Seine Bièvre, Centre 77 et Est ensemble (EPT 8), qui proposent un nombre de places équivalent au nombre de bacheliers, tous les autres bassins ont une offre de formation inférieure au nombre de bacheliers. Dans ceux-ci, les jeunes bacheliers peuvent alors s'orienter vers des établissements situés dans un autre territoire, vers lesquels ils se déplaceront quotidiennement ou déménageront pour s'en rapprocher. La richesse et la diversité des formations proposées par la métropole constituent autant d'opportunités. Cependant, une partie de ces jeunes ne

⁶ Basée sur les établissements publics et les établissements privés sous contrat ce calcul sous-estime le nombre de bacheliers, oubliant de fait les bacheliers passant leur baccalauréat dans un lycée privé hors contrat ou en candidat libre.

poursuit pas d'études en raison de temps de trajet trop longs et du coût trop élevé d'un logement indépendant.

Sélectivité des formations sur Parcoursup en 2024, par bassin d'emploi



Lorsque l'indicateur de sélectivité est faible (le nombre d'admis pour 100 vœux), on considère qu'il y a une tension (tons foncés sur la carte). On la mesure, mais on ne peut pas distinguer ses composantes. Elle peut être liée à une capacité d'accueil trop peu importante dans le bassin (dans le cas d'Est 95 par exemple), mais également à une capacité d'accueil faible dans les autres bassins ou à une forte demande en raison de la notoriété de certaines formations. Sans connaître l'établissement d'origine des étudiants, il est difficile d'avoir une analyse satisfaisante.

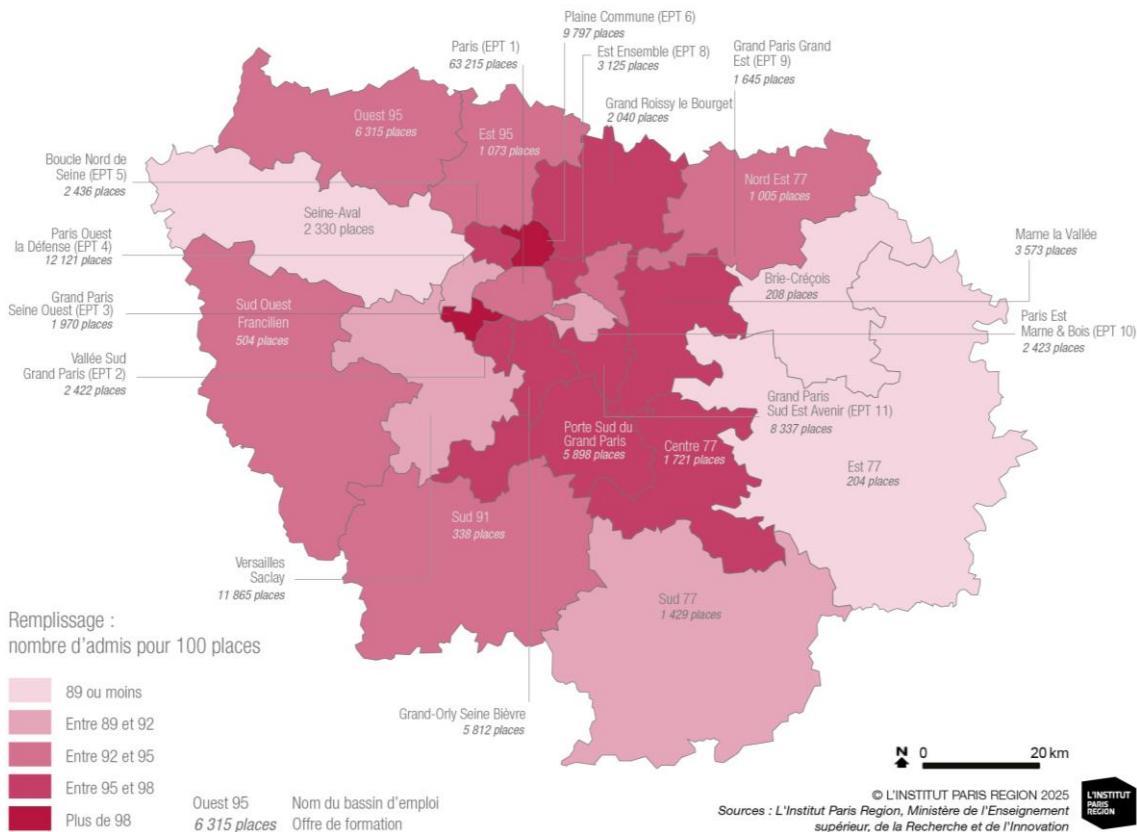
Les bassins pour lesquels la tension est la plus forte sont Est Ensemble (EPT 8) avec moins de 2 admis pour 100 vœux, puis Versailles Saclay, Paris Est Marne & Bois (EPT10), Seine-Aval, Est 95, Grand Roissy - Le Bourget, Paris (EPT 1) et Vallée Sud Grand Paris (EPT 2) avec moins de 4 admis pour 100 vœux.

Certaines formations n'arrivent pas à recruter à la hauteur de leur capacité d'accueil. Cela est calculé par le taux de remplissage (le nombre d'admis pour 100 places). Il est égal à 94% en moyenne pour l'ensemble des formations.

Les bassins avec un taux de remplissage plutôt bas, dans les 2 premières classes, sont soit des bassins proposant peu de places (Est 77, Brie Créois, Seine Aval), soit des bassins avec une offre beaucoup plus large (Versailles Saclay ou Paris Ouest La Défense (EPT 4).

Cela pose la question de l'adéquation entre les formations proposées et la demande de formation de la part des étudiants (les besoins économiques de formation ne rencontrent pas forcément les aspirations des jeunes) ou celle de la notoriété des formations.

Remplissage des formations sur Parcoursup en 2024, par bassin d'emploi



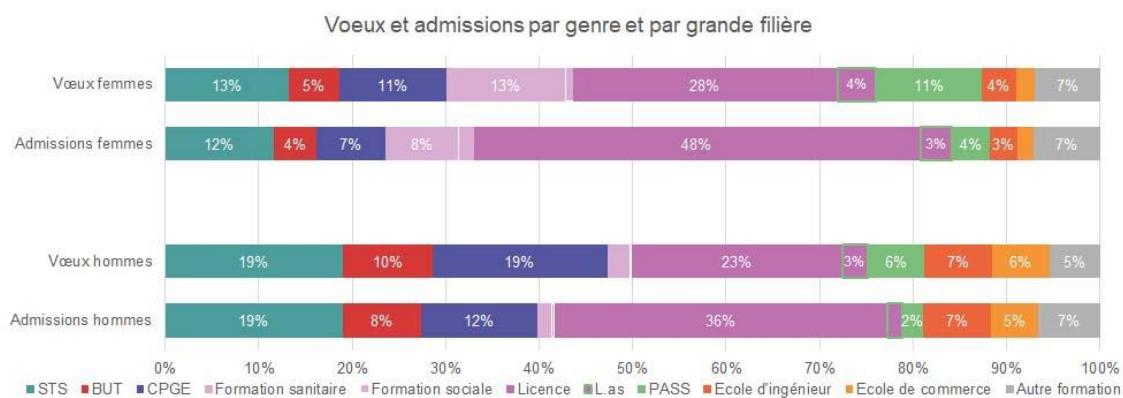
3 - Qui sont les candidats et les admis pour la session 2024 de Parcoursup ?

Lors de la session 2024 de Parcoursup, 3 595 581 vœux ont été exprimés par 397 551 candidats pour les formations franciliennes.

Les informations disponibles en opendata sur les candidats sont un peu plus succinctes que celles concernant les admis. Par ailleurs, les données disponibles se rapportent aux vœux émis par les candidats et pas aux candidats eux-mêmes. Dans la mesure où il est possible de faire 10 vœux par candidats et jusqu'à 10 sous-vœux par vœux, avec un maximum de 20 sous-vœux⁷, les candidats formulent des vœux multiples (les candidats ont formulé 16,2 vœux en moyenne en 2024).

3.1 - Des métiers du soin toujours très féminisés

En moyenne, les femmes formulent 56% des vœux recensés sur Parcoursup en Île-de-France. À titre de comparaison, dans la population totale régionale, les femmes représentent 49,8% des jeunes âgés de 18 à 20 ans. Il semblerait donc qu'elles souhaitent davantage que les hommes poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, ce qui se retrouve d'ailleurs dès l'obtention du baccalauréat : en 2023, parmi les jeunes en âge d'avoir la baccalauréat, 84% des filles l'ont obtenu, contre 75% des garçons⁸. Il se peut également qu'elles formulent un nombre de vœux supérieur à celui des hommes, afin de maximiser leurs chances d'avoir une proposition d'admission.



Si l'on s'intéresse à la répartition des vœux des femmes et des vœux des hommes, des écarts importants peuvent être observés. Les vœux des femmes s'orientent pour plus du quart vers les licences, puis vers les formations sanitaires, les STS, les PASS et les classes préparatoires aux grandes écoles.

On peut noter que les admissions ne suivent pas tout à fait les vœux émis : en effet, les admissions dans les formations sanitaires, dans les PASS sont bien en deçà des vœux émis. Elles se reportent en grande partie sur les licences mais également un peu sur les formations sociales.

Les vœux émis par les hommes sont un peu plus équilibrés que ceux des femmes ; la part des STS, des BUT et des CPGE est plus importante, de même que celle des écoles de commerce et des écoles d'ingénieur. En revanche, la part des vœux émis par les hommes vers les formations sanitaires et sociales, les licences et les PASS est bien inférieure.

La répartition par filière des admissions masculines est plus proche de celle des vœux que pour les femmes. On observe toutefois également une part des licences bien plus importante parmi les admissions que parmi les vœux. La part des admissions en BUT et en CPGE est également moins forte que pour les vœux, mais dans une moindre mesure.

Ces écarts au sein des vœux et au sein des admissions entraînent naturellement des conséquences sur la population admise dans les formations. Alors que les femmes représentent 57% de l'ensemble

⁷ Les vœux pour les formations en alternance sont comptés à part (et ne font pas partie des données disponibles en opendata).

⁸ <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2024-414953> chapitre 8 page 21

des admis, certaines formations accueillent plus de sept femmes sur 10 admis, comme les formations sanitaires et les formations sociales (respectivement 87% et 89%), les Diplômes nationaux des métiers d'art et du design (DN MADE) et les diplômes nationaux d'art (79%), les licences d'arts, lettres et langues (73%), les PASS et les L.as (73% et 71%) et les écoles d'architecture, du paysage et de conservation du patrimoine (72%).

Certaines formations sont particulièrement masculines, comme les STS production (83% d'hommes) et les BUT production (78%), ou encore les écoles d'ingénieur (76% d'hommes) ou les CPGE scientifiques (66%) ; la part des femmes parmi les admis est inférieure à la part des vœux émis par les femmes, de 2 points en moyenne, ce qui n'indique pas une démarche particulière de ces formations en faveur de leur féminisation.

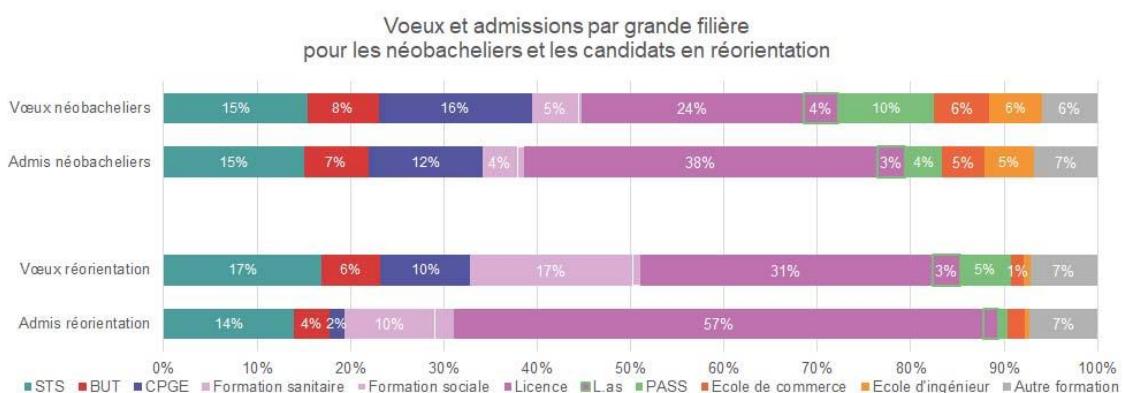
Le sujet de la féminisation des études scientifiques et techniques a été soulevé en mai 2025 par la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que par un rapport de France stratégie sur les stéréotypes de genre⁹. Elisabeth Borne lance ainsi un plan « Filles et maths » avec l'ambition de porter de 42 % à 50 % leur nombre au sein de la spécialité mathématiques en terminale générale, et d'atteindre 20 % de filles (au niveau national) dans chaque classe préparatoire scientifique en 2026 et 30 % en 2030. En Île-de-France, cet objectif est déjà atteint puisque les étudiantes représentent 34 % des admis en CPGE scientifique en 2024.

France stratégie préconise d'instaurer un bonus sur Affelnet (vœux d'orientation post-3e) et Parcoursup pour les jeunes filles et garçons dont les vœux d'orientation se portent sur les spécialités de formation où leur sexe est nettement minoritaire.

3.2 - Trois quarts des admis en 2024 ont obtenu leur baccalauréat la même année

Les vœux sont émis pour 74% par des néobacheliers, des lycéens passant le baccalauréat la même année ; le quart restant est le fait de candidats dits « en réorientation ». Parmi eux on trouve les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur en 2023/24 (49 % des candidats non néobacheliers), auxquels s'ajoutent les candidats inscrits en classe de mise à niveau en 2023/24 (4,8 %), les candidats qui n'étaient pas scolarisés dans l'enseignement supérieur en 2023/24 et qui s'inscrivent sur la plateforme pour reprendre des études supérieures (29,6 %) et les autres, candidats ayant passé un baccalauréat à l'étranger par exemple (16,6 %).

Les candidats néobacheliers formulent davantage de vœux (19 en moyenne) que les candidats en réorientation (11,1), probablement parce que la connaissance des filières par ces derniers et leurs souhaits d'orientations se sont affinés.



Les vœux des néobacheliers s'expriment majoritairement en direction des licences, des classes préparatoires aux grandes écoles et des STS. Si la part de néobacheliers admis en STS est sensiblement la même que celle des vœux émis pour les STS, la part des admis CPGE est inférieure de 4 points à celle des vœux. Et un report important se fait sur les licences, qui admettent également une part des vœux émis vers les PASS.

Pour les candidats en réorientation, les vœux sont émis pour les licences en premier lieu (près du tiers), puis pour les formations sanitaires et enfin les STS. L'écart entre la répartition des vœux et celle des admis est plus important que pour les néobacheliers : les STS représentent 14% des admis (contre

9 <https://www.strategie.gouv.fr/publications/lutter-contre-les-stereotypes-filles-garcons-quel-bilan-de-la-decennie-quelles>

17% des vœux), les formations sanitaires 10% (contre 17% des vœux), les licences 57% des admis (contre 31% des vœux). Alors que les CPGE représentent 10% des vœux des candidats en réorientation, elles représentent seulement 2% des admis.

Cela se retrouve au sein des admissions des formations : plus de 9 admis en CPGE ou en PASS sur 10 sont néobacheliers, tandis que près de 5 admis sur 10 en formation sanitaire sont en réorientation. Pour ce qui est des licences, les mentions en arts, lettres et langues ou sciences humaines et sociales admettent plus de 40% de candidats en réorientation, tandis que les mentions économiques et commerciales ou en sciences technologie santé n'en accueillent que 20%.

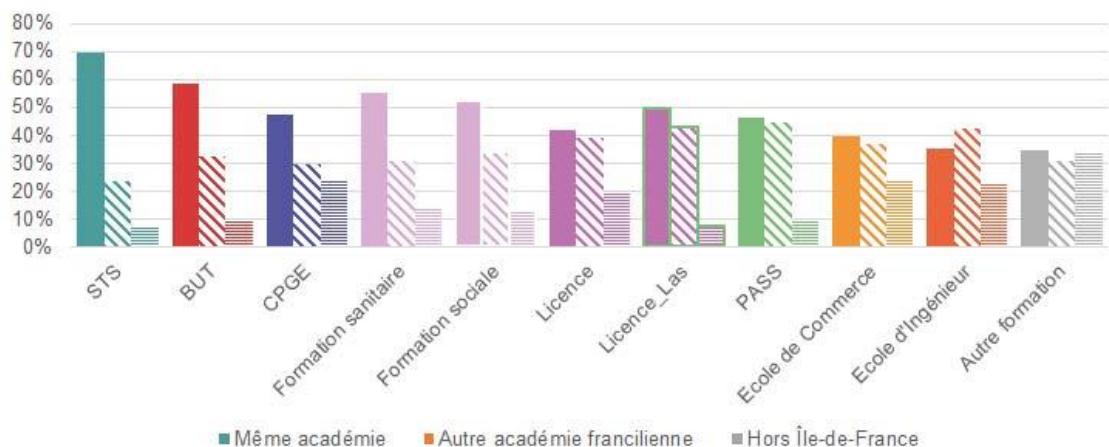
Les formations en école de commerce ou en école d'ingénieur admettent également peu de candidats en réorientation, respectivement 12% et 3%.

3.3 - Près de la moitié des néobacheliers admis ont obtenu leur baccalauréat dans la même académie

Les données mises à disposition par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas riches sur le passé des candidats et des admis, mais l'information sur l'académie dans laquelle les néobacheliers admis ont eu le baccalauréat est incluse et représentée ci-après.

Les néobacheliers admis en STS sont, pour 70% d'entre eux, admis dans la même académie, 17% sont même issus du même établissement. Cela tient probablement à deux éléments principaux : d'une part, les BTS sont souvent préparés dans les mêmes lycées que les baccalauréats professionnels (en effet, certaines spécialités nécessitent des équipements coûteux et spécifiques et les établissements les mutualisent entre les filières du secondaire et du supérieur) ; d'autre part, les néobacheliers admis en STS sont plus souvent moins mobiles, comme cela a été évoqué précédemment.

Origine des néobacheliers admis en 2024, par filière



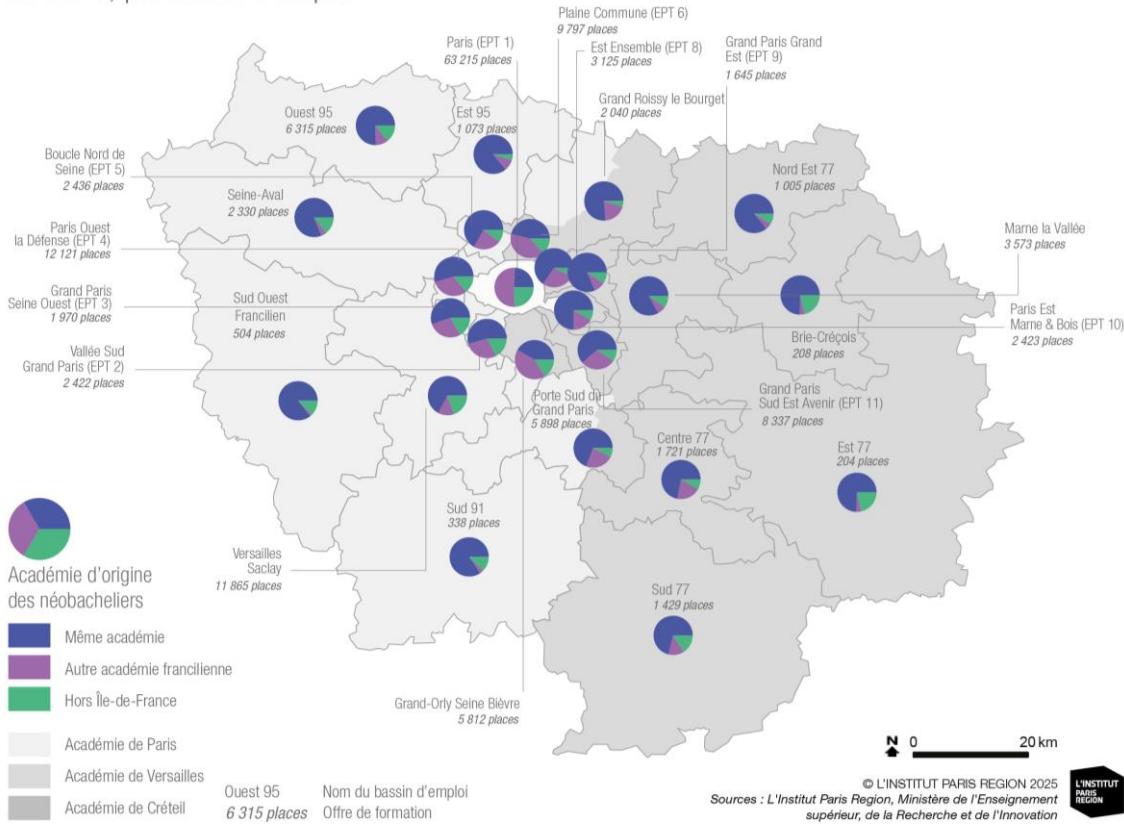
Les CPGE admettent également des néobacheliers ayant préparé le baccalauréat dans le même établissement, mais cela ne concerne que 7% des néobacheliers admis. Elles recrutent également beaucoup en dehors de la région (autres académies françaises ou étranger), peut-être en raison de la notoriété de certains établissements franciliens.

Les « autres formations » recrutent également en dehors de l'Île-de-France. Cela est dû à la notoriété et la rareté de certaines formations, à l'instar de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, l'école de cuisine Ferrandi, les écoles d'art ou Sciences Po Paris.

Les formations sanitaires et sociales, plutôt bien réparties dans la région, recrutent beaucoup dans la même académie mais également dans les autres académies de la région.

Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur montrent une mobilité accrue des étudiants, au sein de la région mais également en dehors.

Origine des néobacheliers ayant accepté une proposition sur Parcoursup en 2024, par bassin d'emploi



La carte ci-dessus indique l'origine des étudiants néo-bacheliers admis avec les diagrammes, avec, en fond le découpage de la région en trois académies. La part d'étudiants néo-bacheliers restant dans l'académie dans laquelle ils ont passé le baccalauréat est variable selon les bassins. Paris fait figure d'exception, avec un taux de 24 % seulement, en raison de la forte densité d'établissements supérieurs dans cette académie, ainsi que la notoriété et le caractère unique de certains. La part d'étudiants originaires des autres académies franciliennes est ainsi beaucoup plus importante que dans les autres bassins (51%), tout comme la part des étudiants originaires d'une autre académie française ou de l'étranger (24%).

Deux autres bassins recrutent largement des néo-bacheliers des autres académies franciliennes, Plaine Commune (EPT 6) et Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12).

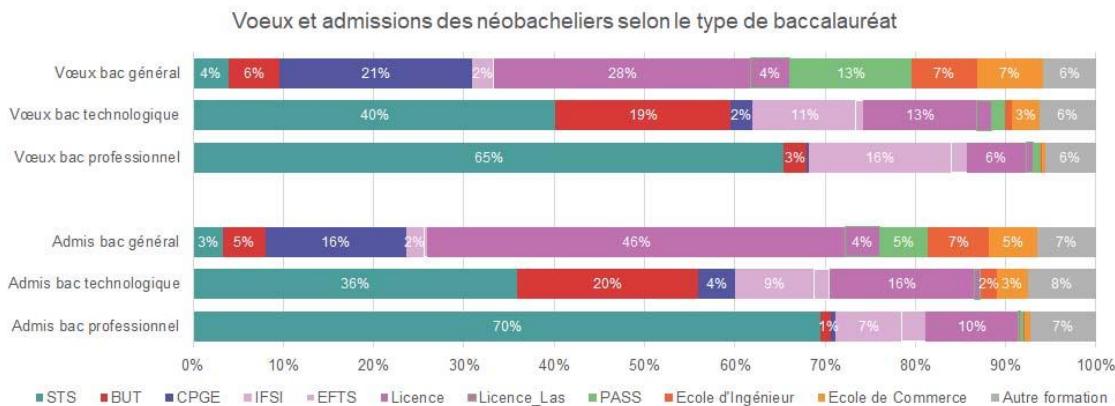
Dans le premier bassin, ce sont surtout les IUT de Saint-Denis et de Villette qui recrutent en dehors de l'académie, ainsi que l'école d'ingénieurs Sup Galilée et les licences de Sciences humaines et sociales de l'université Paris 8.

Dans le second, ce sont principalement les nombreuses écoles d'ingénieurs qui admettent des étudiants d'autres académies franciliennes, telles que l'Epita, l'Efrei ou l'ESTP. Elles admettent également une part importante d'étudiants venant d'autres académies françaises ou de l'étranger.

C'est dans les bassins en bordure de la région que la part d'étudiants venant d'avoir leur baccalauréat dans la même académie est la plus forte. Peut-être à cause de la difficulté pour nombre d'entre eux de s'éloigner, pour des raisons personnelles ou financières, de leur domicile. La part d'étudiants venant d'une autre académie française (ou de l'étranger) est non négligeable, en raison peut-être de la proximité aux autres régions, moins dotées en établissements d'enseignement supérieur.

3.4 - Les souhaits des néobacheliers technologiques et professionnels encouragés par la mise en place de quotas

La répartition des vœux varie sensiblement, selon le type de baccalauréat préparé par les candidats néobacheliers, général, technologique ou professionnel.



Les néobacheliers généraux formulent des vœux principalement pour les licences, les CPGE et les PASS. Les admissions pour ces candidats s'orientent davantage vers les licences (+18 points), souvent non sélectives, contrairement aux deux autres filières.

Quatre vœux formulés par les néobacheliers technologiques sur 10 s'adressent aux STS, 1 sur 5 aux BUT. Les formations sanitaires et les licences sont à peu près au même niveau, à savoir un peu plus d'un vœu sur 10. Très peu de vœux sont formulés par les néobacheliers technologiques en direction des CPGE, des formations sociales ou en école d'ingénieur ou de commerce.

En 2019, un an après la création de Parcoursup, les vœux en direction des STS représentaient 48% des vœux des néobacheliers technologiques, et ceux en faveur des DUT (les BUT ont remplacé les DUT en 2021) 16%. L'appétence pour les BUT de la part des néobacheliers technologiques s'est accrue, ce à quoi le renforcement des quotas en 2021 (initiés par la loi Fioraso de 2013 puis la loi ORE relative à l'orientation et la réussite des étudiants du 8 mars 2018) a contribué. Avec un objectif de 50% de bacheliers technologiques en BUT, ils sont présentés aux lycéens en terminale technologique comme la voie privilégiée pour les études supérieures (avec les STS), même si certains directeurs d'IUT craignent que les quotas les amènent à admettre des étudiants n'ayant pas un niveau suffisant.¹⁰

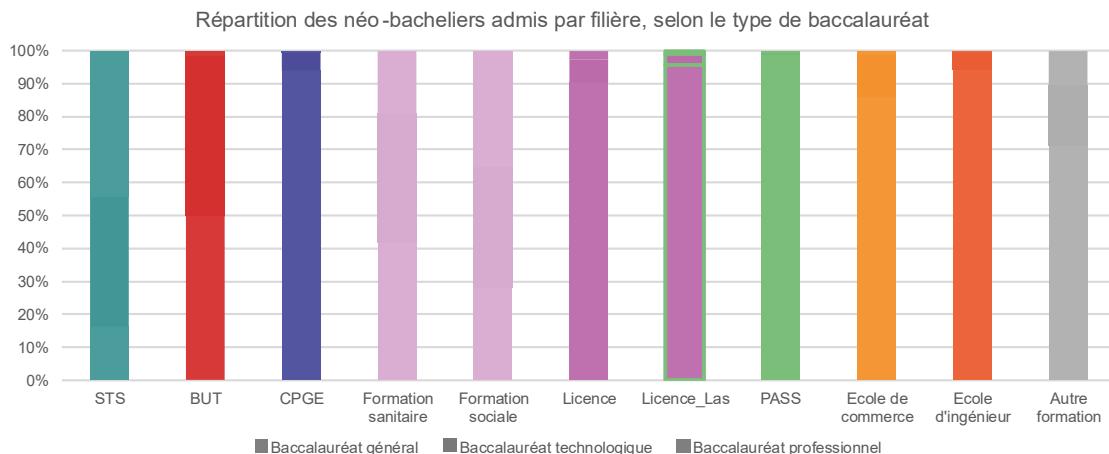
Près de deux tiers des vœux des néobacheliers professionnels sont émis en direction des STS, puis pour 16% vers les formations sanitaires. Cela n'est pas surprenant, car, à l'instar des BUT pour les bacheliers technologiques, les STS sont les formations privilégiées pour la poursuite d'études après un baccalauréat professionnel. La loi ORE du 8 mars 2018 est venue renforcer les quotas mis en place en 2013 : "L'autorité académique prévoit, pour l'accès aux STS et aux IUT, respectivement un pourcentage minimal de bacheliers professionnels retenus et un pourcentage minimal de bacheliers technologiques retenus." Depuis 2018 donc, les quotas ne sont plus seulement indicatifs, mais sont désormais pris en compte par le logiciel Parcoursup. Ils sont décidés au niveau académique et dépendent des établissements et des spécialités des formations.

¹⁰ <https://blog.educpros.fr/julien-gossa/2021/04/19/endofdut-des-quotas-et-des-reformes/>

3.5 - Trois quart des vœux des bacheliers de l'année sont émis par des détenteurs d'un baccalauréat général

Trois quart des vœux proviennent de néobacheliers généraux. Le quart restant provient pour les deux tiers de néobacheliers technologiques et d'un tiers de néobacheliers professionnels.

À nouveau, ces propositions sont très variables selon les formations observées. Les CPGE reçoivent des vœux émanant pour 96 à 99% de néobacheliers généraux, tout comme les PASS (97%), les écoles d'ingénieurs (98%), le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures, 99%), les instituts de sciences politiques (99,6%) et les écoles vétérinaires (100%).



Les STS reçoivent des vœux de néobacheliers technologiques et professionnels principalement, sauf pour les STS agricoles (36% de vœux de néobacheliers généraux). Les STS production reçoivent des vœux de la part de néobacheliers technologiques pour 38% et de néobacheliers professionnels pour 43%. La proportion est inverse pour les STS services.

Les BUT reçoivent de nombreux vœux de néobacheliers technologiques (36% pour les BUT production, 48% pour les BUT services).

Les formations sanitaires reçoivent également une proportion importante de vœux émanant de néobacheliers non généraux, 39% de néobacheliers technologiques et 27% de néobacheliers professionnels. De même, les formations sociales reçoivent des vœux émanant pour 36% de néobacheliers technologiques et pour 41% de néobacheliers professionnels.

3.6 - Un lien déterminant pour l'orientation entre le statut de boursier et le baccalauréat préparé

La répartition des vœux, selon que les néobacheliers sont détenteurs d'une bourse de l'enseignement secondaire ou non est très variable. Les vœux des néobacheliers boursiers s'orientent principalement vers les STS et les licences, tandis que les vœux des non boursiers se font en direction des licences mais également des CPGE.

Dans le détail, il apparaît que le choix d'orientation des boursiers est multi factoriel :

- Davantage contraints par leur situation financière, ils semblent favoriser les filières les moins coûteuses, licences, STS, BUT.
- Les néo-bacheliers boursiers représentant plus du tiers des néo-bacheliers technologiques et près de la moitié des néo-bacheliers professionnels ; ils émettent davantage de vœux en direction des STS et des BUT.
- Les STS et les BUT sont des filières professionnalisantes et permettent d'accéder au marché du travail après deux ou trois années d'études.
- Les néo-bacheliers boursiers sont peut-être plus enclins à choisir des formations à proximité afin de ne pas avoir à quitter le domicile parental, comme les STS, filière proposée dans tous les bassins.

Les STS étant, avec les formations au DE d'infirmier, présentes dans tous les bassins d'emploi, ce sont les formations les plus susceptibles d'être suivies sans avoir à quitter le domicile parental.

Part de boursiers au sein des voeux, par type de baccalauréat

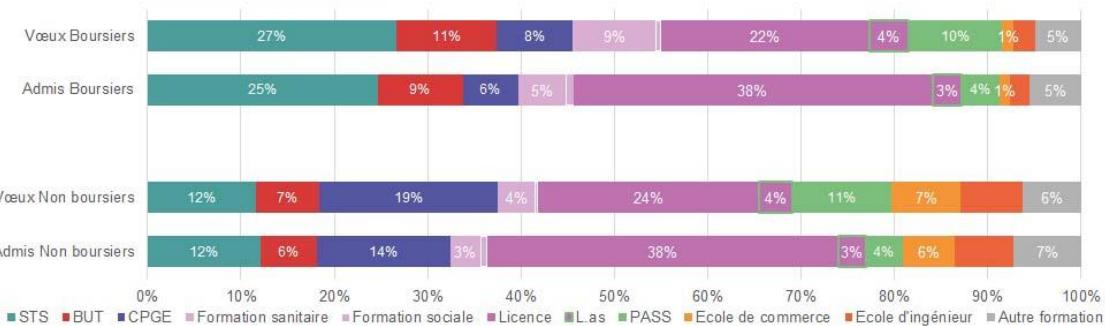
Néobacheliers généraux
17%

Néobacheliers technologiques
37%

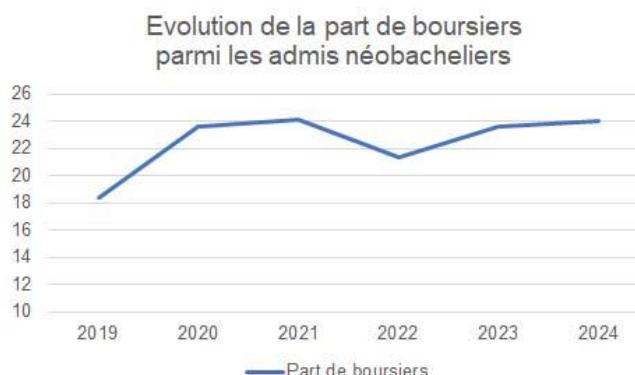
Néobacheliers professionnels
47%

En moyenne, les voeux émanent pour 23% de candidats néobacheliers boursiers. Toutefois, cette proportion varie beaucoup selon les formations, de 4% pour les écoles de commerce à 39% pour les formations sanitaires ou 41% pour les STS services.

Voeux et admissions par grande filière pour les néobacheliers boursiers et non boursiers



Au sein des admis, qu'il s'agisse des néobacheliers boursiers ou non boursiers, la part des licences est bien supérieure à celle que l'on observe au sein des voeux. Cela est dû aux vœux effectués en direction de licences non sélectives, qui se concrétisent pour une partie des candidats en une inscription de sécurité non réellement souhaitée¹¹.



La part de boursiers parmi les néobacheliers admis augmente entre 2019 et 2020, passant de 18,4% à 23,6% puis se stabilise ensuite, malgré une baisse en 2022.

L'instauration de quotas de boursiers avec la loi ORE¹² peut expliquer cette évolution. Le Comité éthique et scientifique de Parcoursup salue leur efficacité particulièrement à partir de 2020 avec une proportion de boursiers qui passe de 20 à 25 % des lycéens admis, au niveau national : « Le CESP souligne par ailleurs la réussite de

quotas à la fois réalistes et volontaristes qui encouragent les boursiers à postuler. »

¹¹ La poursuite d'études supérieures, une demande très forte en Île-de-France, Corinne de Berny, Institut Paris Region, mars 2023

¹² Les quotas d'étudiants boursiers s'appliquent dans les formations publiques sélectives et non sélectives et dans certains établissements d'enseignement privé en convention avec l'État. Les formations doivent ajouter 2% au pourcentage de boursiers parmi les candidats. Ainsi, pour une formation qui attire 10% de boursiers sur Parcoursup, son quota sera fixé à 12%. Le seuil minimum imposé par les recteurs s'élève à 5%, quelle que soit la formation.

Conclusion

Les données disponibles en open data sur les vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et les réponses des établissements permettent un suivi, depuis 2019, de l'évolution de l'offre de formation en première année ainsi que de la demande des étudiants pour une part très importante de l'enseignement supérieur.

L'augmentation du nombre de places en enseignement supérieur offertes sur Parcoursup entre 2019 et 2021 tient à la fois à l'intégration de nouvelles formations à la plateforme, comme les IEP, certaines formations sanitaires, des écoles de commerce, des écoles d'art mais également à l'augmentation du nombre de places dans certaines formations. Le nombre de places proposées en Ifsi a ainsi crû à la suite de la pandémie de Covid-19. L'augmentation du nombre de places en école de commerce sous l'effet notamment de l'intégration de nouvelles écoles à la plateforme constitue une autre évolution notable.

Malgré l'accroissement de l'offre, le nombre de vœux par place augmente régulièrement, traduisant un intérêt grandissant des candidats, lié à la couverture plus importante des formations existantes mais également une multiplication des vœux dans l'espoir d'obtenir une place en première année d'enseignement supérieur, dans un contexte où le nombre de candidats est lui aussi en forte augmentation.

La cartographie de l'offre de formation en enseignement supérieur illustre les déséquilibres territoriaux dans ce domaine et le choix parfois très contraint qui se présente aux candidats, notamment lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de s'éloigner du domicile parental.

L'analyse croisée des vœux et des admissions pour les néo-bacheliers montre certains effets de la sélection des établissements, parfois encadrée par la loi en matière de quotas de boursiers ou d'accueil de bacheliers professionnels ou technologiques. L'attractivité de la région en matière d'enseignement supérieur est notable, avec près de la moitié des néo-bacheliers restant dans leur académie et plus d'un étudiant admis sur six originaire d'une académie non francilienne ou de l'étranger.

En revanche, l'absence d'information sur l'origine géographique des candidats et des admis (lycée d'origine ou mieux, commune de résidence) empêche l'identification fine des territoires très contraints, pour lesquels des solutions seraient à imaginer afin de faciliter leur accès à l'enseignement supérieur. Les données disponibles ne permettent pas non plus d'analyser le profil des candidats en réorientation ou en reprise d'études, alors qu'ils représentaient plus du quart des inscrits sur la plateforme en 2024, soit plus de 130 000 candidats.

Il est regrettable également que tout un pan de l'offre de formation d'enseignement supérieur, à savoir les formations en apprentissage, soit absent des informations mises à disposition en opendata. D'autant qu'elles ont pris une importance élevée ces dernières années, en raison des aides à l'embauche de jeunes en contrat d'apprentissage en vigueur depuis 2020.

Annexes

Infographies – caractéristiques des admis en 2024

- Ensemble des formations
- STS agricole
- STS production
- STS services
- BUT production
- BUT services
- CPGE économique et commerciale
- CPGE littéraire
- CPGE scientifique
- Formations sanitaires
- Formations sociales
- Licence Arts Lettres Langues*
- Licence Droit Économie Gestion*
- Licence Sciences Technologie Santé**
- Licence Sciences humaines et sociales*
- École de commerce et de management
- École d'ingénieur

Tableaux de données

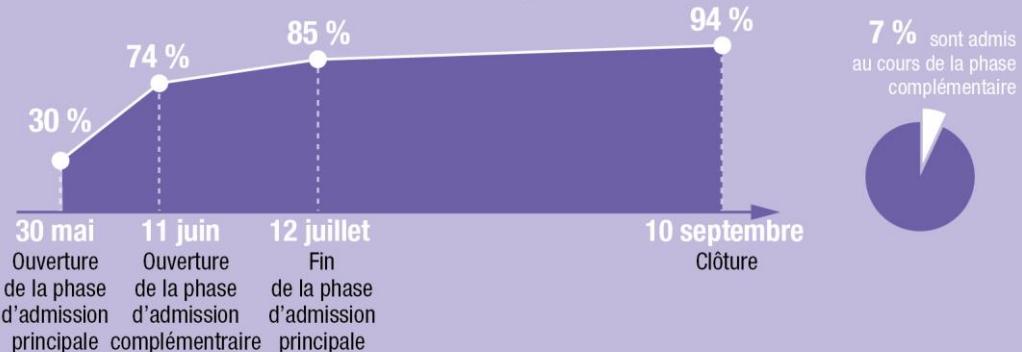
- Caractéristiques des candidats en 2024, par filière
- Caractéristiques des admis en 2024, par filière (1/2)
- Caractéristiques des admis en 2024, par filière (2/2)



Parcoursup 2024 - Ensemble des formations

3 595 581 vœux pour 151 806 places et 142 223 admis

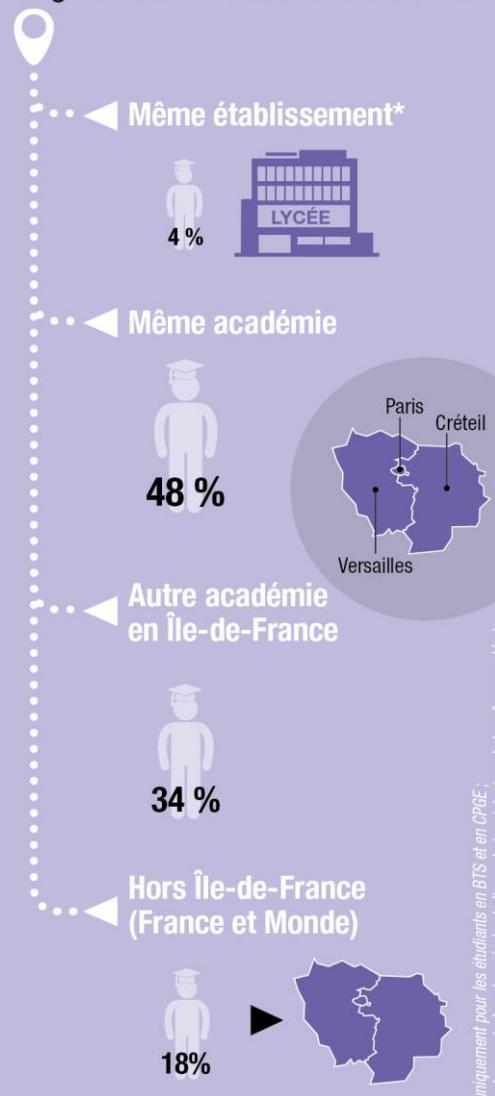
Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néobacheliers admis

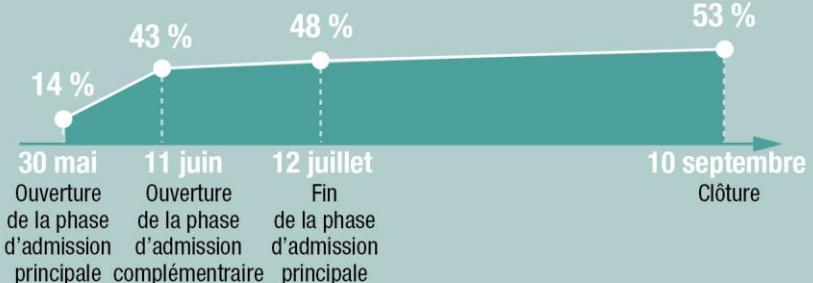




Parcoursup 2024 - STS agricole

2 606 vœux pour 430 places et 229 admis

Rythme de remplissage des formations



13 % sont admis au cours de la phase complémentaire



Caractéristiques des étudiants admis

64 %
sont néobacheliers



36 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

31 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



47 %
un bac professionnel

22 %
un bac technologique

9 %
des néobacheliers sont boursiers



Bien, Très bien, Félicitations !
18 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien

45 %
des admis sont des femmes



55 %
des admis sont des hommes



Origines des néobacheliers admis



► Même établissement*



► Même académie



Autre académie en Île-de-France



Hors Île-de-France (France et Monde)



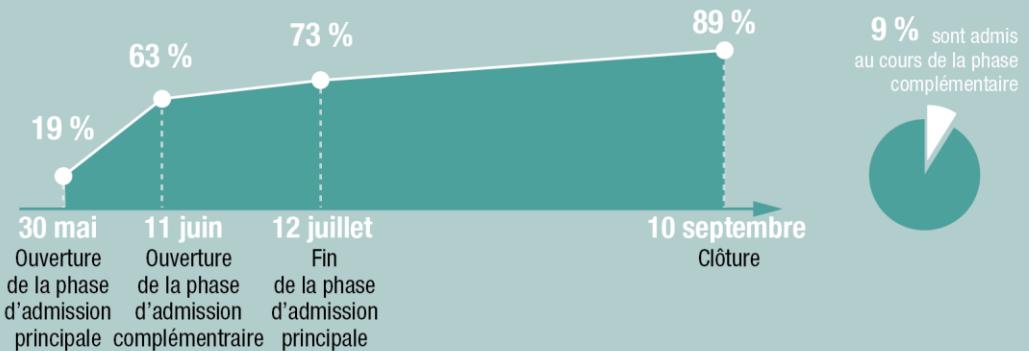
* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE :
sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie



Parcoursup 2024 - STS production

97 941 vœux pour 5 613 places et 4 989 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

78 %
sont néobacheliers



22 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

15 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



54 %
un bac professionnel



31 %
un bac technologique



28 %
des néobacheliers sont boursiers



20 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



17 %
des admis sont des femmes



83 %
des admis sont des hommes



Origines des néobacheliers admis



Même établissement*



25 %



Même académie



67 %



Autre académie en Île-de-France



25 %

Hors Île-de-France (France et Monde)



8 %



* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE :
sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie

© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024

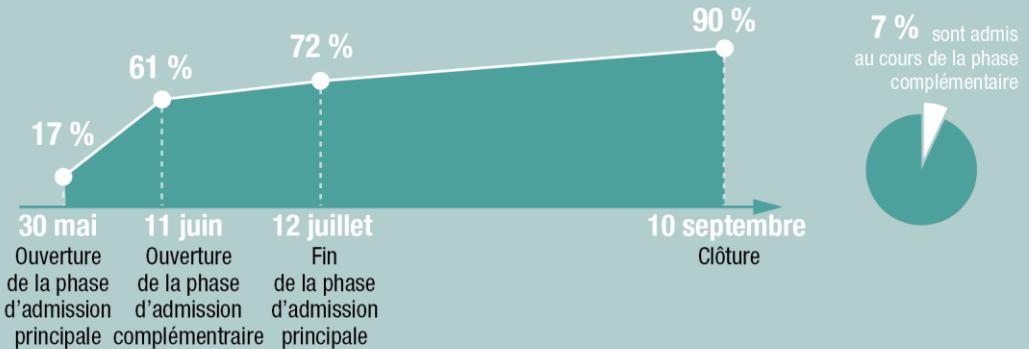




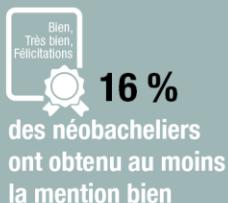
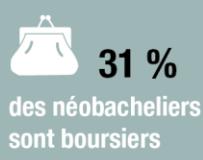
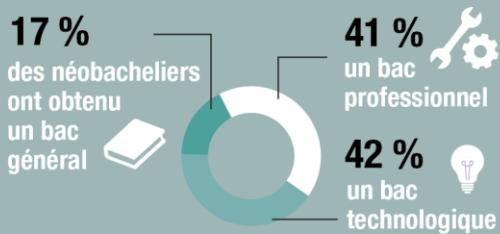
Parcoursup 2024 - STS services

467 135 vœux pour 17 519 places et 15 836 admis

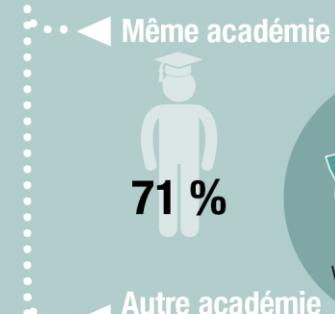
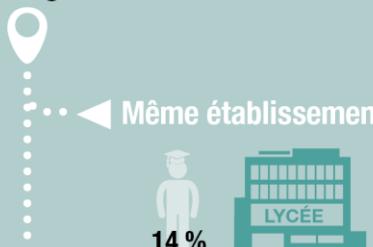
Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néobacheliers admis



Autre académie en Île-de-France



23 %

Hors Île-de-France (France et Monde)



* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE :
sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie

© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





Parcoursup 2024 - BUT production

115 712 vœux pour 4 587 places et 4 503 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

83 %
sont néobacheliers



17 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

54 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



1 %
un bac professionnel

45 %
un bac technologique

25 %
des néobacheliers sont boursiers

23 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



22 %
des admis sont des femmes



78 %
des admis sont des hommes

Origines des néo-bacheliers admis



Même académie



60 %

Autre académie en Île-de-France



Hors Île-de-France (France et Monde)





Parcoursup 2024 - BUT services

146 128 vœux pour 4 151 places et 4 163 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

86 %
sont néobacheliers



14 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

46 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



2 %
un bac professionnel



52 %
un bac technologique



28 %
des néobacheliers sont boursiers



31 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



63 %
des admis sont des femmes



37 %
des admis sont des hommes



Origines des néo-bacheliers admis



Même académie



56 %

Autre académie en Ile-de-France



33 %

Hors Ile-de-France (France et Monde)



10 %

© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





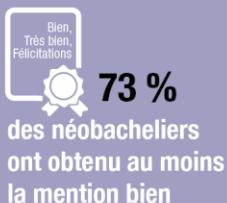
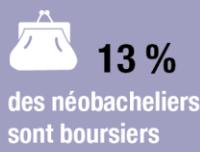
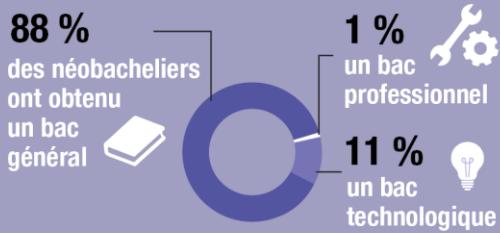
Parcoursup 2024 - CPGE économique et commerciale

171 082 vœux pour 3 656 places et 3 566 admis

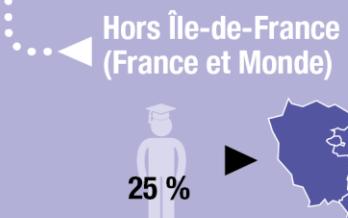
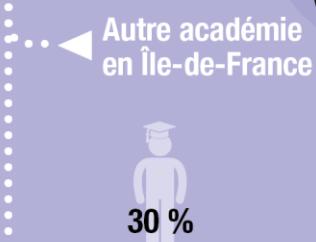
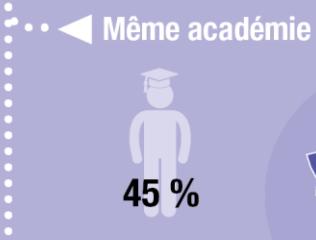
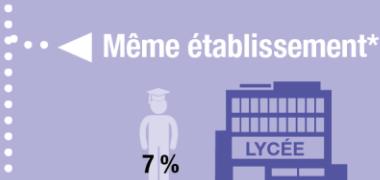
Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néobacheliers admis



* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE :
sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie

© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





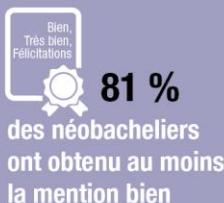
Parcoursup 2024 - CPGE littéraire

66 253 vœux pour 2 620 places et 2 397 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



69 % des admis sont des femmes



31 % des admis sont des hommes

Origines des néobacheliers admis

Même établissement*



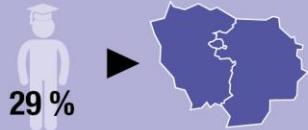
Même académie



Autre académie en Île-de-France



Hors Île-de-France (France et Monde)



* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE : sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie



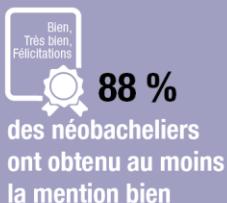
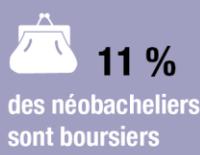
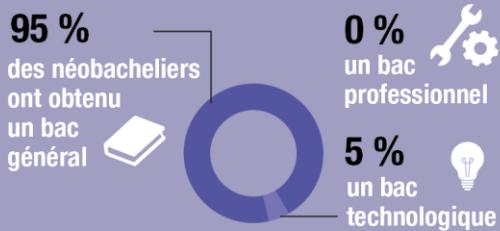
Parcoursup 2024 - CPGE scientifique

288 086 vœux pour 7 755 places et 7 625 admis

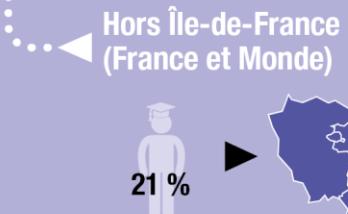
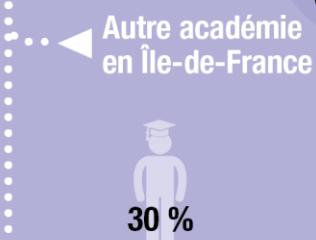
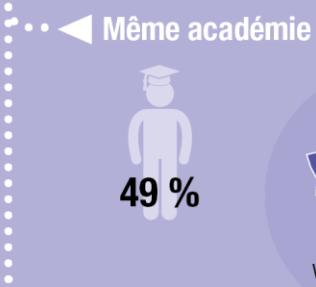
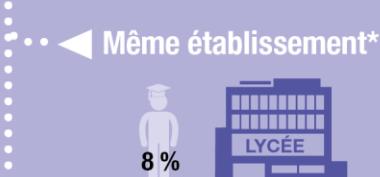
Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néobacheliers admis



* uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE : sont compris dans les néobacheliers admis originaires de la même académie

© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





Parcoursup 2024 - Formations sanitaires

296 877 voeux pour 7 520 places et 7 411 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

53 %
sont néobacheliers



47 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

42 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



19 %
un bac professionnel



39 %
un bac technologique



17 %
des néobacheliers sont boursiers



25 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



87 %
des admis sont des femmes



13 %
des admis sont des hommes



Origines des néo-bacheliers admis



Même académie



55 %

Autre académie en Île-de-France



31 %

Hors Île-de-France (France et Monde)



14 %





Parcoursup 2024 - Formations sociales

17 201 vœux pour 1 679 places et 1 497 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

51 %
sont néobacheliers



49 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

28 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



35 %
un bac professionnel



37 %
un bac technologique



15 %
des néobacheliers sont boursiers



21 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



89 %
des admis sont des femmes



11 %
des admis sont des hommes



Origines des néo-bacheliers admis



Même académie



52 %

Autre académie en Île-de-France



34 %

Hors Île-de-France (France et Monde)



14 %





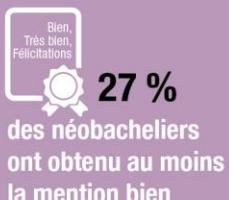
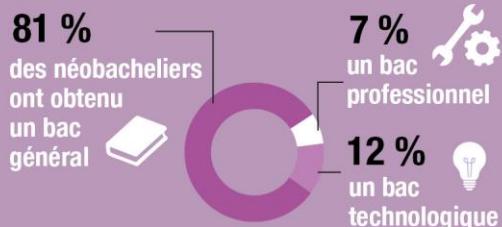
Parcoursup 2024 - Licence Arts Lettres Langues

169 151 vœux pour 19 123 places et 17 604 admis

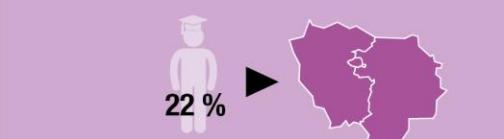
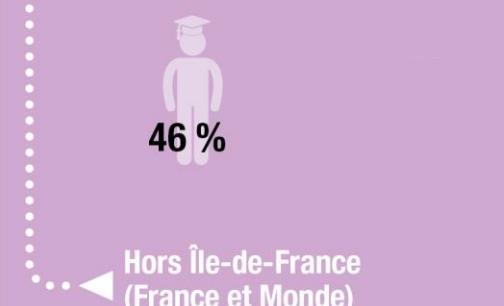
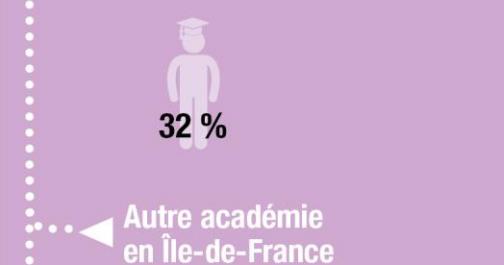
Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néo-bacheliers admis



© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





Parcoursup 2024 - Licence Droit Economie Gestion

352 816 vœux pour 20 248 places et 20 237 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

80 %
sont
néobacheliers

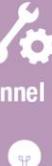


20 %
sont en
réorientation
ou en reprise
d'études

94 %
des néobacheliers
ont obtenu
un bac
général



1 %
un bac
professionnel



5 %
un bac
technologique



19 %
des néobacheliers
sont boursiers



44 %
des néobacheliers
ont obtenu au moins
la mention bien

67 %
des admis sont des
femmes



33 %
des admis sont des
hommes



Origines des néo-bacheliers admis



Même académie



45 %

Autre académie
en Ile-de-France



36 %

Hors Ile-de-France
(France et Monde)



20 %



© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





Parcoursup 2024 - Licence Sciences humaines et sociales

211 031 voeux pour 14 405 places et 13 979 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis

59 %
sont néobacheliers



41 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

89 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



8 %
un bac professionnel



3 %
un bac technologique



13 %
des néobacheliers sont boursiers



35 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



67 %
des admis sont des femmes



33 %
des admis sont des hommes



Origines des néo-bacheliers admis

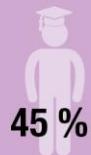


Même académie



36 %

Autre académie en Ile-de-France



45 %

Hors Ile-de-France (France et Monde)



19 %





Parcoursup 2024 - Licence Sciences Technologie Santé

615 846 voeux pour 17 220 places et 17 034 admis

Rythme de remplissage des formations



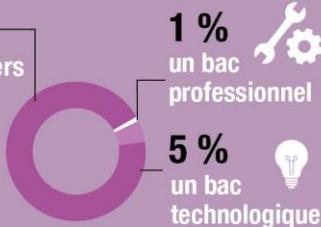
Caractéristiques des étudiants admis

79 %
sont néobacheliers



21 %
sont en réorientation ou en reprise d'études

94 %
des néobacheliers ont obtenu un bac général



18 %
des néobacheliers sont boursiers

51 %
des néobacheliers ont obtenu au moins la mention bien



54 %
des admis sont des femmes



46 %
des admis sont des hommes

Origines des néo-bacheliers admis

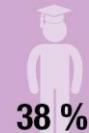


Même académie



52 %

Autre académie en Île-de-France



38 %

Hors Île-de-France (France et Monde)



11 %

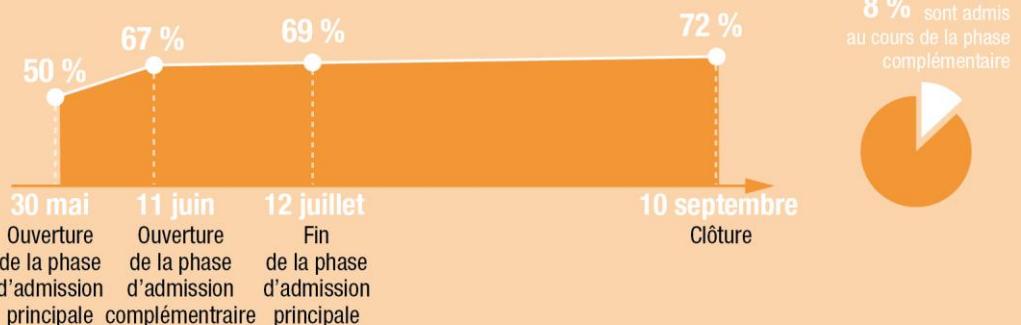




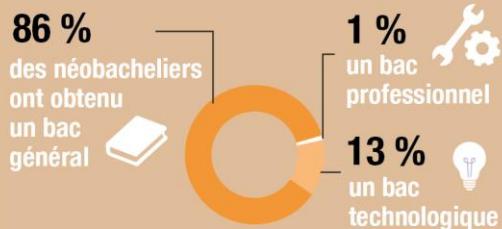
Parcoursup 2024 - Ecole de commerce et de management

171 180 vœux pour 7 558 places et 5 468 admis

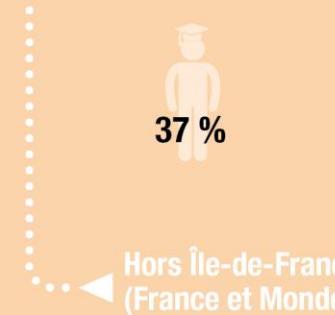
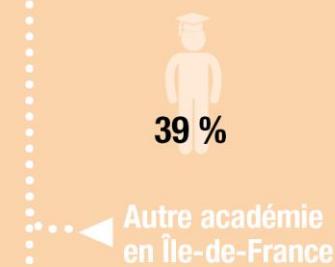
Rythme de remplissage des formations



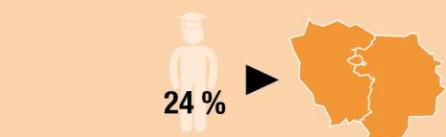
Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néo-bacheliers admis



Hors Île-de-France (France et Monde)



© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024





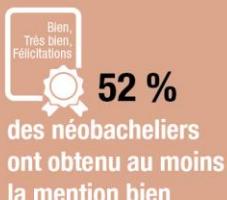
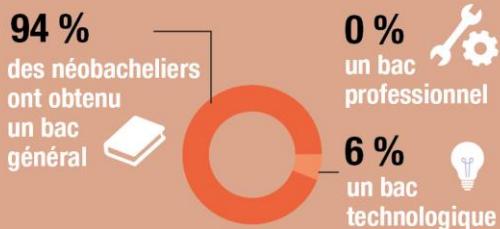
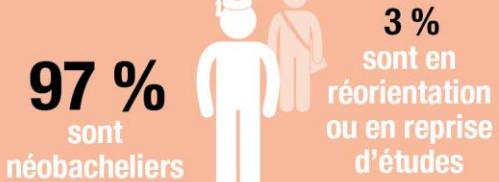
Parcoursup 2024 - Ecole d'ingénieurs

155 640 vœux pour 6 313 places et 5 854 admis

Rythme de remplissage des formations



Caractéristiques des étudiants admis



Origines des néo-bacheliers admis



Autre académie en Île-de-France



Hors Île-de-France (France et Monde)



© 123rf / jeremy
© L'INSTITUT PARIS REGION
Source : Parcoursup 2024



Caractéristiques des candidats en 2024, par filière

	Vœux						
	Ensemble des candidats			Candidats néobacheliers			
	Etudiantes	Candidats en Néobacheliers réorientation	Candidats boursiers	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Part baccalauréat professionnel	
Ensemble des formations	55,7%	73,8%	26,2%	16,3%	74,5%	16,9%	8,6%
STS agricole	45,6%	62,9%	37,1%	14,6%	36,1%	28,8%	35,1%
STS production	19,9%	71,3%	28,7%	37,2%	19,9%	37,7%	42,5%
STS services	52,1%	72,1%	27,9%	40,9%	19,1%	45,5%	35,4%
BUT production	24,3%	74,0%	26,0%	29,3%	61,4%	36,1%	2,4%
BUT services	55,6%	80,2%	19,8%	32,9%	49,0%	47,8%	3,3%
CPGE économique et commerciale	48,8%	86,0%	14,0%	10,3%	95,7%	4,2%	0,1%
CPGE littéraire	64,6%	67,3%	32,7%	9,6%	99,5%	0,4%	0,1%
CPGE scientifique	35,4%	84,3%	15,7%	11,9%	98,0%	1,9%	0,1%
Formation secteur sanitaire	86,6%	44,7%	55,3%	39,2%	34,0%	38,7%	27,2%
Formation secteur social	89,0%	57,9%	42,1%	33,2%	23,1%	36,1%	40,8%
Licence Arts Lettres Langues*	73,6%	62,2%	37,8%	24,6%	83,9%	10,6%	5,6%
Licence Droit Economie Gestion*	62,7%	75,3%	24,7%	21,9%	88,9%	9,6%	1,5%
Licence Sciences Technologie Santé**	58,9%	21,3%	77,7%	22,3%	95,0%	4,1%	0,9%
Licence Sciences humaines et sociales*	72,1%	22,6%	62,8%	37,2%	86,5%	10,2%	3,2%
STAPS	28,2%	74,2%	25,8%	18,8%	82,8%	13,3%	3,9%
PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé	70,0%	84,4%	15,6%	21,5%	96,7%	2,5%	0,7%
L.AS - Licence Accès santé	66,4%	77,2%	22,8%	26,0%	90,5%	7,6%	1,9%
DN MADE - Diplôme national des métiers d'art et du design + Diplôme national d'art	76,1%	65,4%	34,6%	17,9%	56,3%	30,7%	13,0%
Ecole d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	67,6%	73,8%	26,2%	23,1%	87,4%	9,2%	3,4%
Ecole de commerce et de management <i>dont bachelors</i>	41,7%	93,1%	6,9%	4,1%	92,2%	7,6%	0,3%
	47,5%	84,9%	15,1%	8,5%	81,8%	15,8%	2,5%
Formations d'ingénieurs <i>dont bachelors</i>	26,3%	96,4%	3,6%	9,3%	98,4%	1,5%	0,0%
	18,9%	85,0%	15,0%	12,0%	81,6%	16,9%	1,5%
DU - Diplôme universitaire	54,5%	58,0%	42,0%	23,5%	67,1%	20,2%	12,7%
Sciences politiques	63,8%	85,3%	14,7%	13,1%	99,6%	0,3%	0,1%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	28,1%	70,4%	29,6%	23,0%	59,2%	25,3%	15,5%
Diplôme d'établissement	39,4%	52,1%	47,9%	27,3%	63,2%	30,3%	6,6%
Mise à niveau	55,0%	56,2%	43,8%	23,6%	61,5%	22,9%	15,5%
Mention complémentaire/Certification de spécialisation/FCIL	39,1%	60,9%	39,1%	33,9%	19,3%	17,0%	63,7%
Ecole supérieure d'art	66,5%	50,8%	49,2%	14,2%	77,7%	17,9%	4,3%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	45,6%	69,7%	30,3%	33,5%	56,2%	39,8%	4,0%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	47,8%	80,1%	19,9%	9,8%	98,2%	1,6%	0,2%
BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	19,5%	65,7%	34,3%	23,3%	37,9%	28,5%	33,6%
Année préparatoire	62,5%	70,5%	29,5%	21,6%	81,6%	12,9%	5,5%
Classe préparatoire aux études supérieures	68,2%	73,2%	26,8%	16,3%	87,7%	8,1%	4,2%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	62,7%	76,6%	23,4%	10,0%	99,4%	0,4%	0,2%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	36,4%	78,2%	21,8%	11,3%	98,6%	1,1%	0,2%
Formation des écoles supérieures de cuisine	51,3%	75,1%	24,9%	6,0%	80,4%	13,5%	6,1%
Formation en ingénierie (CMI)	30,0%	71,7%	28,3%	18,0%	91,5%	7,1%	1,4%
Formations des écoles nationales vétérinaires	76,2%	99,3%	0,7%	9,1%	100,0%	0,0%	0,0%
Licence professionnelle	52,3%	68,1%	31,9%	24,3%	60,3%	26,2%	13,5%

* Dont les Las

** Dont les PACES / PASS

Caractéristiques des admis en 2024, par filière (1/2)

	Admis							
	Tous étudiants							
	Part d'étudiantes	Parts de néobacheliers	Part d'étudiants en réorientation	Part d'admis à l'ouverture	Part d'admis avant le bac	Part d'admis avant la fin de la procédure principale	Part d'admis à la clôture	Part d'admis lors de la procédure complémentaire
Ensemble des formations	57,4%	74,8%	26,2%	29,9%	73,5%	85,2%	93,7%	7,0%
STS agricole	44,5%	63,8%	36,2%	13,5%	42,8%	47,7%	53,3%	12,7%
STS production	17,2%	78,3%	21,7%	19,2%	63,3%	73,0%	88,9%	9,1%
STS services	54,0%	75,8%	24,2%	17,4%	60,8%	71,5%	90,4%	7,2%
BUT production	22,4%	82,9%	17,1%	33,9%	73,2%	85,1%	98,2%	4,3%
BUT services	63,0%	85,5%	14,5%	31,4%	81,5%	90,9%	100,0%	1,0%
CPGE économique et commerciale	51,2%	95,5%	4,5%	38,8%	71,1%	87,9%	97,5%	2,2%
CPGE littéraire	69,4%	94,0%	6,0%	43,2%	76,5%	86,9%	91,5%	3,2%
CPGE scientifique	33,7%	96,6%	3,4%	32,5%	69,5%	85,5%	98,3%	0,9%
Formation secteur sanitaire	87,0%	53,2%	46,8%	29,9%	64,5%	80,5%	98,6%	1,5%
Formation secteur social	89,0%	51,1%	48,9%	27,6%	69,2%	77,2%	89,2%	13,7%
Licence Arts Lettres Langues*	73,1%	55,7%	44,3%	22,2%	64,7%	76,0%	92,1%	21,4%
Licence Droit Economie Gestion*	66,7%	79,5%	20,5%	26,5%	79,9%	88,8%	99,9%	2,0%
Licence Sciences Technologie Santé**	54,4%	79,0%	21,0%	17,3%	62,5%	79,2%	98,8%	0,9%
Licence Sciences humaines et sociales*	66,9%	59,4%	40,6%	22,4%	70,4%	81,3%	97,0%	11,0%
STAPS	30,4%	85,7%	14,3%	19,4%	74,3%	85,5%	99,3%	0,0%
PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé	71,2%	92,7%	7,3%	11,7%	64,3%	85,1%	98,7%	0,0%
L.A.S - Licence Accès santé	73,0%	85,0%	15,0%	15,9%	64,6%	85,8%	102,6%	1,2%
DN MADE - Diplôme national des métiers d'art et du design + Diplôme national d'art	79,3%	73,2%	26,8%	27,2%	80,5%	88,6%	98,0%	3,3%
Ecole d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	72,1%	77,5%	22,5%	45,8%	91,0%	92,9%	100,7%	0,0%
Ecole de commerce et de management <i>dont bachelors</i>	44,1%	87,9%	12,1%	49,6%	66,6%	69,2%	72,3%	7,7%
	48,4%	80,8%	19,2%	36,9%	53,8%	57,0%	62,0%	14,4%
Formations d'ingénieurs <i>dont bachelors</i>	24,1%	96,7%	3,3%	61,0%	85,1%	89,4%	92,7%	4,6%
	19,1%	84,6%	15,4%	27,6%	55,5%	60,4%	68,8%	20,5%
DU - Diplôme universitaire	58,6%	55,2%	44,8%	25,3%	40,0%	55,4%	88,6%	48,7%
Sciences politiques	67,7%	90,3%	9,7%	0,6%	85,0%	97,8%	100,3%	0,0%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	34,2%	51,7%	48,3%	32,0%	70,0%	80,7%	99,3%	0,0%
Diplôme d'établissement	31,4%	67,5%	32,5%	24,7%	53,8%	59,3%	69,5%	13,1%
Mise à niveau	56,7%	65,9%	34,1%	18,9%	55,6%	64,1%	80,3%	7,7%
Mention complémentaire/Certification de spécialisation/FCIL	32,7%	74,6%	25,4%	17,0%	38,0%	42,9%	62,8%	14,4%
Ecole supérieure d'art	48,9%	54,8%	45,2%	49,1%	54,0%	56,5%	58,6%	6,1%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	48,5%	84,1%	15,9%	46,5%	72,4%	82,5%	91,5%	5,7%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	66,4%	86,5%	13,5%	82,7%	90,1%	93,2%	101,0%	0,0%
BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	25,4%	38,0%	62,0%	41,7%	87,5%	93,1%	98,6%	0,0%
Année préparatoire	68,5%	83,5%	16,5%	34,8%	62,1%	75,1%	91,1%	28,8%
Classe préparatoire aux études supérieures	68,0%	81,0%	19,0%	25,0%	74,3%	89,2%	99,3%	9,5%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	67,9%	91,0%	9,0%	34,6%	85,4%	91,7%	99,3%	1,3%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	33,0%	75,7%	24,3%	21,6%	39,6%	64,0%	92,8%	6,8%
Formation des écoles supérieures de cuisine	54,4%	79,4%	20,6%	49,1%	94,8%	97,4%	98,3%	0,0%
Formation en ingénierie (CMI)	39,8%	78,9%	21,1%	25,1%	58,7%	69,8%	89,9%	12,4%
Formations des écoles nationales vétérinaires	68,6%	100,0%	0,0%	24,3%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%
Licence professionnelle	45,4%	76,2%	23,8%	51,6%	70,4%	74,9%	83,0%	13,0%

Caractéristiques des admis en 2024, par filière (2/2)

	Admis									
	Néobacheliers				Part mention Bien + TB agrégée	Part d'admis issus du même établissement*	Part d'admis issus de la même académie	Part d'admis issus d'une autre académie	Part d'admis issus d'une académie hors francilienne	Part d'admis issus d'une académie île-de-France
	Part d'étudiants boursiers	Part bac général	Part bac techno	Part bac pro						
Ensemble des formations	24,0%	73,8%	16,6%	9,6%	27,8%	41,7%	3,5%	47,7%	34,7%	17,6%
STS agricole	9,2%	31,5%	21,9%	46,6%	47,3%	17,8%	NC	NC	NC	NC
STS production	28,0%	14,5%	31,1%	54,4%	49,0%	19,7%	24,5%	67,2%	25,4%	7,5%
STS services	30,8%	16,8%	42,3%	40,9%	49,3%	15,6%	14,3%	70,9%	23,2%	5,9%
BUT production	25,3%	54,3%	45,0%	0,7%	40,0%	22,6%	0,0%	60,4%	31,3%	8,3%
BUT services	28,2%	45,5%	52,0%	2,5%	23,7%	30,7%	0,0%	56,4%	33,4%	10,2%
CPGE économique et commerciale	12,9%	87,9%	11,1%	0,9%	5,9%	73,4%	6,6%	44,9%	30,2%	25,0%
CPGE littéraire	8,4%	99,9%	0,1%	0,0%	3,4%	81,5%	5,6%	43,9%	26,9%	29,2%
CPGE scientifique	11,4%	95,0%	4,7%	0,3%	2,2%	88,2%	8,3%	49,3%	29,8%	20,9%
Formation secteur sanitaire	17,4%	41,9%	39,1%	19,0%	37,8%	24,6%	0,0%	55,2%	31,0%	13,8%
Formation secteur social	15,0%	28,0%	37,1%	34,9%	43,1%	20,8%	0,0%	52,3%	34,0%	13,7%
Licence Arts Lettres Langues*	15,8%	81,3%	11,9%	6,8%	40,6%	27,3%	0,0%	32,3%	45,6%	22,1%
Licence Droit Economie Gestion*	19,3%	94,3%	5,0%	0,7%	22,9%	43,5%	0,0%	44,8%	35,6%	19,6%
Licence Sciences Technologie Santé**	18,1%	96,7%	2,7%	0,6%	19,4%	51,0%	0,0%	51,5%	37,7%	10,8%
Licence Sciences humaines et sociales* STAPS	13,3%	89,5%	7,6%	2,9%	32,3%	35,0%	0,0%	35,6%	45,4%	19,0%
PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé	14,5%	90,6%	7,2%	2,1%	32,5%	25,3%	0,0%	62,9%	30,7%	6,5%
LAS - Licence Accès santé	21,3%	95,6%	3,4%	1,0%	19,8%	41,8%	0,0%	49,5%	43,1%	7,4%
DN MADE - Diplôme national des métiers d'art et du design + Diplôme national d'art	12,1%	43,9%	47,6%	8,4%	10,6%	62,3%	0,0%	25,2%	22,5%	52,3%
Ecole d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	10,6%	90,6%	6,5%	2,9%	3,0%	81,4%	0,0%	19,6%	32,4%	48,0%
Ecole de commerce et de management dont bachelors	5,5%	86,1%	12,6%	1,3%	33,0%	29,7%	0,0%	39,4%	36,6%	24,0%
8,1%	77,3%	19,2%	3,5%	41,6%	23,9%	0,0%	26,2%	40,3%	33,5%	
Formations d'ingénieurs dont bachelors	9,0%	94,3%	5,5%	0,3%	16,4%	51,5%	0,0%	35,1%	42,5%	22,3%
12,5%	77,0%	20,2%	2,7%	52,1%	17,3%	0,0%	35,5%	43,5%	20,9%	
DU - Diplôme universitaire	18,1%	66,6%	21,1%	12,3%	61,8%	16,8%	0,0%	47,3%	34,1%	18,5%
Sciences politiques	12,2%	99,7%	0,3%	0,0%	0,0%	98,8%	0,0%	15,6%	22,6%	61,8%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	10,7%	58,4%	31,2%	10,4%	71,4%	5,2%	0,0%	66,2%	26,0%	7,8%
Diplôme d'établissement	11,5%	82,9%	15,5%	1,6%	41,1%	19,4%	0,0%	19,4%	58,9%	21,7%
Mise à niveau	14,4%	67,2%	22,6%	10,2%	57,7%	10,9%	0,0%	42,3%	36,5%	21,2%
Mention complémentaire/Certification de spécialisation/FCIL	29,0%	9,4%	17,7%	72,9%	61,1%	13,1%	0,0%	71,1%	21,1%	7,8%
Ecole supérieure d'art	4,5%	80,3%	16,8%	2,8%	24,9%	36,9%	0,0%	31,9%	31,9%	36,2%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	24,6%	55,5%	44,3%	0,2%	27,2%	32,5%	0,0%	58,8%	33,5%	7,7%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	10,7%	99,9%	0,1%	0,0%	0,4%	96,3%	0,0%	18,4%	38,0%	43,6%
BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	1,4%	48,1%	22,2%	29,6%	40,7%	22,2%	0,0%	63,0%	33,3%	3,7%
Année préparatoire	18,0%	84,8%	13,0%	2,2%	28,3%	29,6%	0,0%	50,7%	30,5%	18,8%
Classe préparatoire aux études supérieures	18,4%	87,4%	10,9%	1,7%	20,2%	40,3%	0,0%	43,7%	33,6%	22,7%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	12,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	97,1%	0,0%	12,5%	35,3%	52,2%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	14,6%	100,0%	0,0%	0,0%	3,8%	74,4%	0,0%	43,6%	46,2%	10,3%
Formation des écoles supérieures de cuisine	2,6%	79,0%	15,5%	5,5%	29,8%	34,3%	0,0%	27,1%	38,1%	34,8%
Formation en ingénierie (CMI)	17,4%	100,0%	0,0%	0,0%	7,9%	70,9%	0,0%	27,6%	40,2%	32,3%
Formations des écoles nationales vétérinaires	15,7%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	11,4%	22,9%	65,7%
Licence professionnelle	11,4%	56,0%	24,8%	19,1%	41,8%	17,0%	0,0%	74,5%	9,2%	16,3%

* Pour les BTS et les CPGE



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

CAMPUS PLEYAD - PLEYAD 4
66-68 RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS